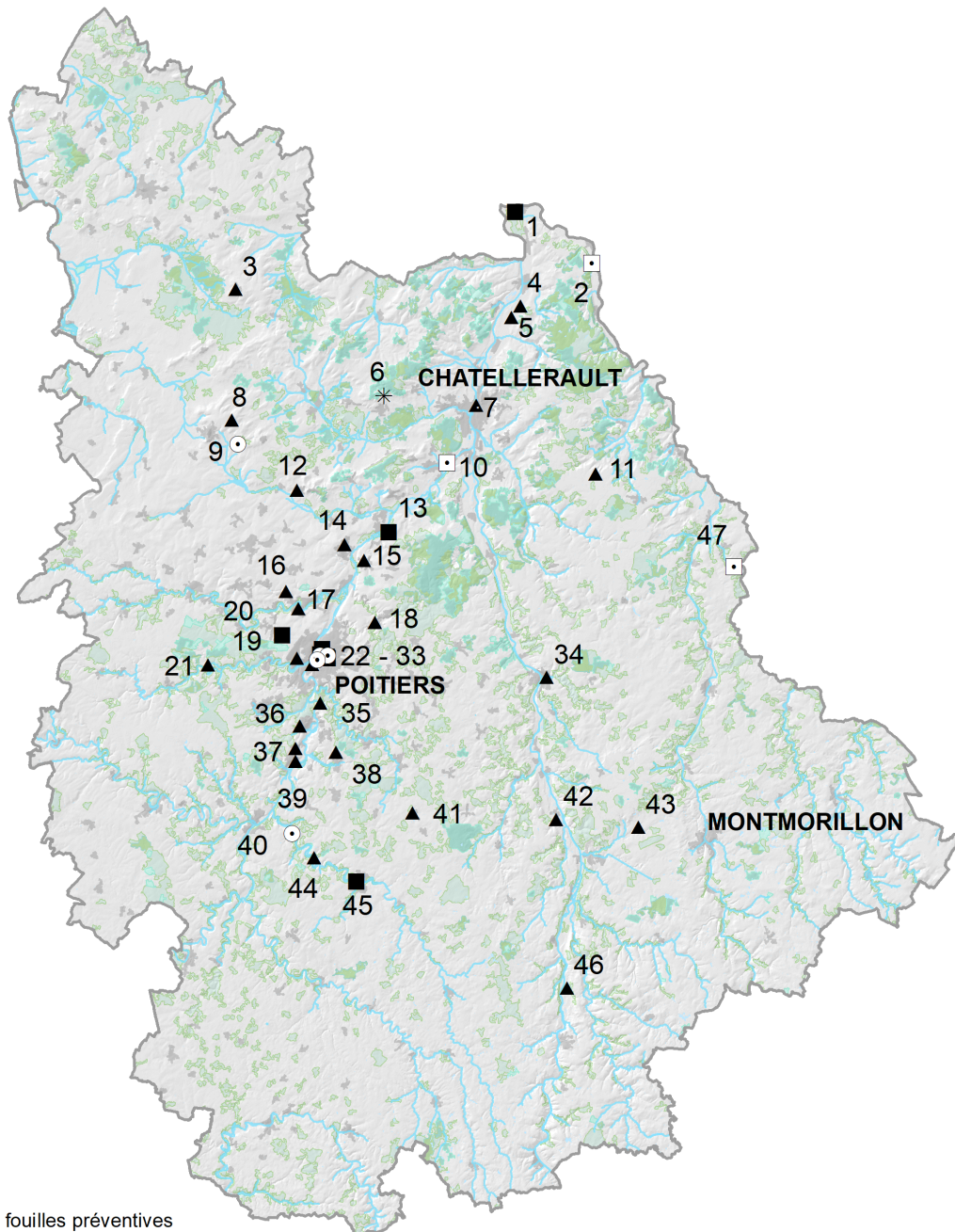


NOUVELLE-AQUITAINE VIENNE

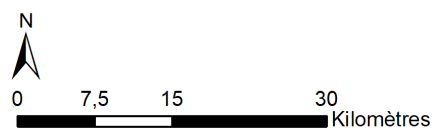
BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
207066	BÉRUGES	Le Fiéreux, la Plaine des Cours	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	21	374
206982	BIARD	Le Bourg Nord, le Vignaud est et ouest	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	22	376
207170	CHÂTEAU-LARCHER	Le château	VIVIER Daniel	BEN	PRD	40	376
207106	CHATELLERAULT	Rue du Collège	MARTINS David	INRAP	OPD	7	377
207026	CHAUVIGNY	Route de la Puye	VACHER Catherine	INRAP	OPD	34	378
207001	CIVAUX	Monas	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	42	378
207146	DANGÉ-SAINT-ROMAIN	Le Carroir de la Barre et Pièce de Braudière	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	4	378
206907	DISSAY	Centre bourg	GUILLIMIN Sandrine	EP	FP	13	380
206995	GENCAY	Le château	ARMAND Clément	DOC	FP	46	383
207157	INGRANDES-SUR-VIENNE	La Fosse des Sables	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	5	383
207117	ITEUIL	86 rue de Chaurras	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	37	383
206980	ITEUIL	Impasse des Rosiers	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	39	384
206956	JAUNAY-MARIGNY	13 Impasse des Themes	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	14	386
207007	LEIGNÉ-LES-BOIS	Eglise Saint-Rémi	MARTINS David	INRAP	OPD	11	386
207013	LIGUGÉ	Route de Croutelle, Fief du Pilier	AUDE Valérie	INRAP	OPD	36	387
207015	MARNAY	Eglise Saint-Pierre	BOLLE Annie	INRAP	OPD	44	387
207205	MIGNÉ-AUXANCES	14 rue du Centre	MARTINS David	INRAP	OPD	17	387
207130	MIGNÉ-AUXANCES	Route de Saumur, Marcou	CONNET Nelly	INRAP	OPD	16	388
207198	MIREBEAU	Rue Maurice Aguillon	VIVIER Daniel	BEN	SD	8	389
207195	MONTAMISÉ	Rue de la Croix	CONNET Nelly	INRAP	OPD	18	389
207201	MONTS-SUR-GUESNES	Le château	MARTINS David	INRAP	OPD	3	389
206984	MOUSSAC	Impasse des Feux Follets	KEROUANTON Isabelle	INRAP	OPD	46	390
206834	NAINTRÉ	Les Berthons et le Clain	CAYRE Morgane	EP	FPR	10	391
207016	POITIERS	Parc de Blossac	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	28	391
207101	POITIERS	Jardin des Droits de l'Homme	BILLY Benoît	INRAP	FP	31	392
207093	POITIERS	Grand'Rue	BUTAUD Paul	EP	FP	30	393
206914	POITIERS	Le Pont Joubert	BUTAUD Paul	EP	FP	25	394
207138	POITIERS	Rue des Caillons	GERBER Frédéric	INRAP	FP	32	397
206716	POITIERS	Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf	PAULIEN Elsa	EP	MH	23	398
206951	POITIERS	Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf	PAULIEN Elsa	EP	MH	26	399
207014	POITIERS	Eglise Saint-Hilaire-le-Grand	MANDON Fabrice	EP	SD	27	401
207152	POITIERS	Le Palais Comtal	PROUTEAU Nicolas	SUP	PMS	33	402
207040	POITIERS	Les rivières de Poitiers	GORIN Camille	DOC	PRT	29	404
206818	POITIERS	Quartier des arène romaines	BELLIARD Christophe	COLL	PRT	24	406
207184	PORT-DE-PILES	Carrière de Bois Sapin	LETROSNE Harold	EP	FP	1	407
207065	ROCHES-PREMARIE-ANDILLÉ	Les Héronnières	CONNET Nelly	INRAP	OPD	38	407
206968	SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX	Rue du Bocage et rue du Champ de foire	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	15	407
207089	SAINT-MARTIN-LA-PALLUE	Varennes, La Tourette	VIVIER Daniel	BEN	PRT	9	408
206866	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ	Pied Griffé	MORLEGHEM Daniel	BEN	FPR	47	409
207042	SAINT-RÉMY-SUR-CREUSE	La Tour de Gannes	CORFMAT Emmanuel	BEN	FPR	2	410
206880	SCORBÉ-CLAIRVAUX	Le château du Haut-Clairvaux	PROUTEAU Nicolas	SUP	PCR	20	410
207145	SILLARS	Les Groges	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	43	410
206955	SMARVES	Chemin du Mauroc	KEROUANTON Isabelle	INRAP	OPD	35	411
207103	VENDEUVRE-DU-POITOU	Rue de la Pierre qui Vire	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	12	412
207078	VERNON	1 rue du Château	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	41	412
207132	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	Rue Firmin Petit	COUSTEAUX Julien	EP	FP	19	412
207204	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	Pouzioux-la-Jarrie, RD 12	CONNET Nelly	INRAP	OPD	20	415

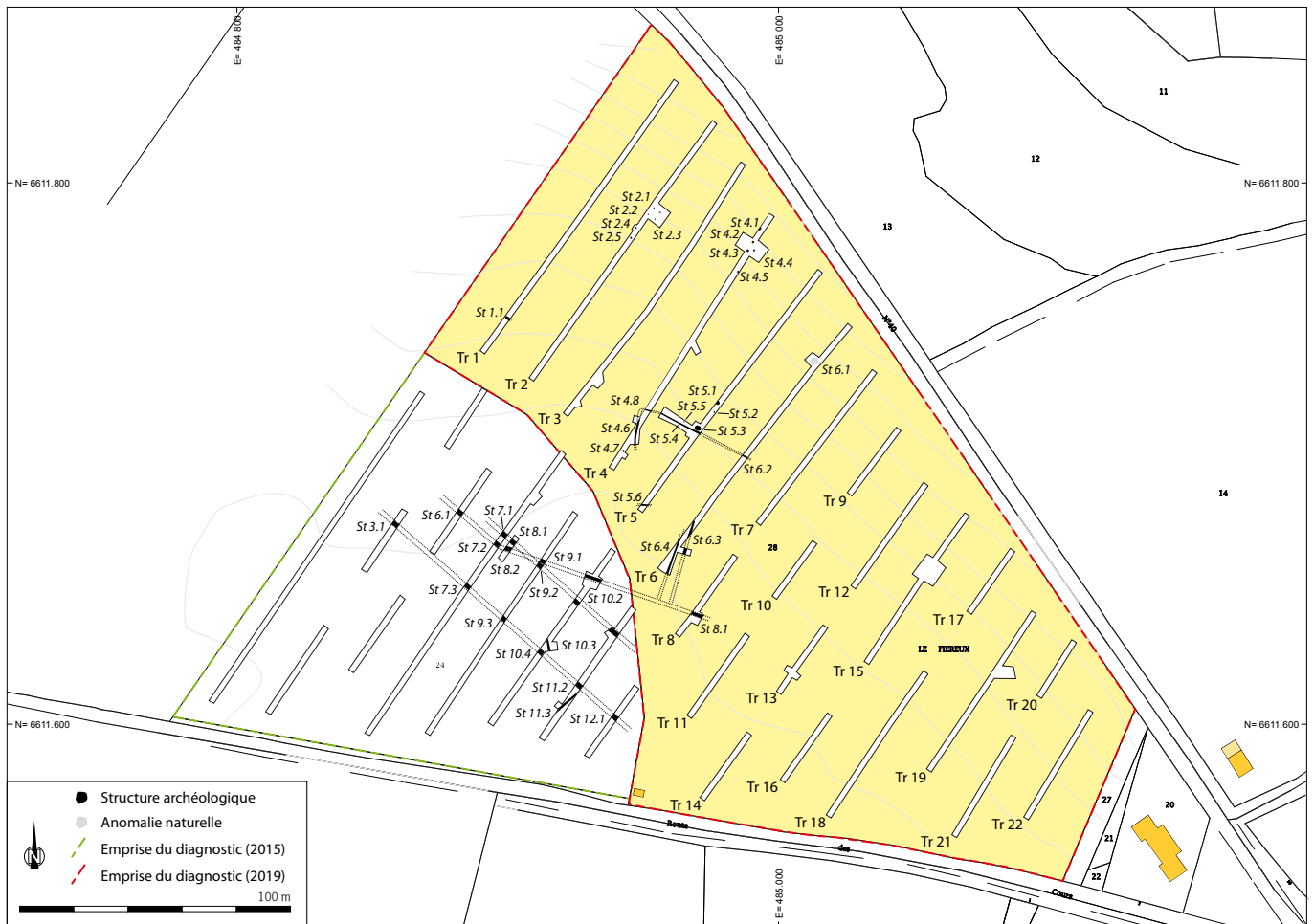
Le projet de construction d'une quarantaine de logements a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Béruges, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Poitiers, dans la Vienne. L'emprise des travaux d'évaluation se développe à l'ouest/nord-ouest du bourg, sur un plateau calcaire surplombant la vallée de la Coudre, un affluent de la Boivre. Elle couvre une superficie d'un peu plus de quatre hectares correspondant à la parcelle cadastrale AH 28. L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 20 au 27 mai 2019, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible : proximité du bourg de Béruges à l'est, de constructions gallo-romaines repérées par photographies aériennes et partiellement observées dans le cadre d'un précédent diagnostic à l'ouest, d'une nécropole mérovingienne et de vestiges gallo-romains à l'est, ainsi que d'enclos et de fossés probablement protohistoriques au nord-ouest. Les vingt-deux tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 3 198,53 m², soit 7,96 % de la surface du projet. Elles ont permis d'observer des séquences pédosédimentaires et de mettre en évidence des traces d'activités humaines inégalement conservées et partiellement arasées, notamment les vestiges d'une occupation antique et ceux appartenant à un probable habitat rural médiéval.

Les structures archéologiques découvertes au Fiéreau se répartissent uniquement dans la partie occidentale de l'emprise, entre la route départementale n° 40 et l'EHPAD du Logis des Cours

(fig. 1). Recouvertes par des niveaux de colluvions limoneuses holocènes de 0,15 à 0,32 m d'épaisseur, leur état de conservation est peu satisfaisant. L'étude géomorphologique met d'ailleurs en évidence le faible recouvrement des formations superficielles sur le substratum tertiaire et l'arasement de ces mêmes formations, entraînant de fait de nombreuses troncatures qui expliquent la rareté et l'état de conservation des vestiges archéologiques mis au jour.

À partir des données acquises au cours de ce diagnostic, plusieurs phases de fréquentation ou d'occupation peuvent être définies. La première intervient au cours du premier âge du Fer, vraisemblablement dans sa phase moyenne ou finale, soit au Hallstatt D (phase 1). Cette étape est marquée par la découverte exceptionnelle d'un fragment d'anneau de jambe isolé, retrouvé fortuitement en surface de la tranchée 15 (fig. 2). Cet élément de parure a pu initialement être déposé dans une sépulture aujourd'hui détruite ou bien dans un dépôt d'objets métalliques que des travaux aratoires trop profonds ont pu détruire. Quelques tessons de céramique non tournée découverts à la surface de structures en creux pourraient se rattacher aux corpus céramiques du premier âge du Fer, comme à ceux de la Protohistoire stricto sensu.

Après un hiatus de plusieurs siècles, le site est réoccupé au cours de l'Antiquité (phase 2). Trois fossés empierrés, à moins qu'il ne s'agisse de fondations de bâtiments ou de murs, se rattachent au réseau de fossés antiques mis au jour lors du diagnostic réalisé sur la parcelle voisine (AH 24), au sud-ouest de l'emprise. Ces structures linéaires participent à une occupation couvrant plusieurs hectares et rassemblant



Béruges - Le Fiéreau, la Plaine des Cours
 Fig. 1 : Plan de l'emprise du diagnostic et des structures archéologiques (relevé P. Neury et C. Maitay, DAO C. Maitay, Inrap)

des séries de fossés parallèles, des fosses et de probables bâtiments quadrangulaires. Repéré en 1997 par Alain Ollivier, le site se développe immédiatement à l'ouest de l'emprise, au lieu-dit la Plaine des Cours, sur les parcelles cadastrales AH 9, 10, 11, 12, 16, 17 et 18. Les deux grands tracés linéaires repérés par photographie aérienne pourraient participer à une voie monumentale menant à l'agglomération antique de Béruges et desservant par la même occasion une série de bâtiments quadrangulaires, peut-être des temples. L'absence de mobilier datant dans les sondages ne permet pas à l'issue du diagnostic de dater ces aménagements avec plus de précision.

Les traces d'occupation les plus récentes datent du Moyen-Âge (phase 3). Les structures avérées ou supposées médiévales regroupent plusieurs fossés dessinant un système d'enclos ou un réseau parcellaire couvrant environ 2 500 m². Plusieurs trous de poteaux et fosses, dont une réutilisée en dépotoir aux Xe-XIe siècles de notre ère, pourraient fonctionner avec ce réseau fossoyé. À une cinquantaine de mètres au nord, d'autres fosses et trous de poteau arasés, dont certains appartenant à un petit édifice quadrangulaire sur poteaux de bois, peuvent aussi bien se rattacher à

l'occupation médiévale qu'appartenir à une phase plus ancienne (âge du Bronze ? âge du Fer ?). Là aussi, le mobilier associé, très rare et peu caractéristique, ne permet pas d'aller plus loin dans l'analyse.

Maitay Christophe



Béruges - Le Fiéreau, la Plaine des Cours
 Fig. 2 : Photographie du fragment de parure en alliage cuivreux (cliché C. Maitay, Inrap)

BIARD

Le Bourg nord, le Vignaud est et ouest

Le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Biard, par la société Nexity, est à l'origine de deux diagnostics archéologiques, prescrits par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Localisée au nord de la commune, l'emprise du futur aménagement se développe au sud des terrains de l'aéroport de Poitiers-Biard, aux lieux-dits le Bourg nord, le Vignaud. Les deux emprises comprennent respectivement les parcelles AZ 38p et 37 et AW 116, 114, 113, 112, 105p, 104, 137p et 122. Les terrains occupent un plateau calcaire dominant la vallée de la Boivre d'une quarantaine de mètres, soit à une altitude moyenne de 120-130 m NGF.

Les interventions ont été réalisées successivement du lundi 18 février au vendredi 22 février 2019.

Les quelques structures identifiées s'apparentent principalement à d'anciennes limites parcellaires, voire à d'anciens chemins, dont les grandes orientations sont encore prégnantes dans le paysage actuel.

L'opération a par ailleurs révélé l'existence d'une vaste zone rectangulaire aménagée, de plus de 110 m de long sur 27 m de large, sise au centre de l'emprise. Son étendue correspond à celle d'une ancienne parcelle

figurant sur le cadastre napoléonien. L'intégralité de la surface a été nivelée sur une quarantaine de centimètres d'épaisseur, au moyen de petits blocs calcaires calibrés et compactés. Ce nivellement scelle trois larges fossés parallèles (deux fossés périphériques et un fossé médian) préalablement établis. Le matériel recueilli présente du mobilier à la fois civil (vaisselle) et militaire (quart, couvercle de caisse de munition, douille), se référant à une période comprise entre la fin du XIXe siècle et le tout début du XXe siècle.

Jusqu'à cette période, la parcelle semble avoir correspondu à une pièce d'eau. Son assèchement et son nivellement pourraient être liés à deux éléments : celui de la présence du premier champ de course établi à proximité, délocalisé à la Cadoue en 1903, peu avant la création de l'aérodrome de Poitiers-Biard, ou/et celui du champ de manœuvres de Biard dont l'étendue exacte n'a pu être établie. Ce dernier a précédé le champ de tir, ou polygone d'artillerie (créé en 1878), qui se développait plus au nord, de Vouneuil-sous-Biard à la caserne de la Chauvinerie.

Leconte Sonia

CHÂTEAU-LARCHER

Le Château

Sur le promontoire rocheux occupé par le site castral de Château-Larcher, la prospection diachronique visait à documenter trois cavités anthropiques : un réseau souterrain localisé sous l'église, et deux puits à eau.

Le souterrain, d'un développement d'une quarantaine de mètres, possède un accès inférieur



Château-larcher - Le Château
Accès inférieur du souterrain



Château-larcher - Le Château
Galerie du souterrain

dans la falaise surplombant un bras de la rivière Clouère. Son architecture se décompose en trois parties bien distinctes : une large galerie rectiligne, une zone d'extraction comportant un puits et des réduits,

et une galerie étroite et pentue qui débouche en surface, dans ce qui est considéré comme l'avant-cour du château. Plusieurs problématiques se font jour : comment l'accès inférieur était-il défendu ? quelle est la chronologie du creusement ? Si l'on peut exclure une fonction cultuelle ou d'habitat, quelle(s) fonction(s) de communication existai(en)t entre le site de hauteur et la vallée ? Était-ce également un espace de stockage ?

Les deux puits à eau, l'un proche du souterrain – mais sans relation physique – et l'autre situé dans

l'espace du « donjon », ont révélé une profondeur identique de 14 mètres sur des niveaux de remblais, correspondant à l'altimétrie de la rivière. Leur partie supérieure est maçonnée avec soin, la partie inférieure creusée dans le substrat calcaire présente de nombreuses fracturations latérales.

Vivier Daniel

Moyen Âge,
Époque moderne

CHATELLERAULT Rue du Collège

Châtellerault est une commune de la région Nouvelle-Aquitaine et une des sous-préfectures du département de la Vienne (86). Elle est située entre Poitiers et Tours.

Le réaménagement d'une ancienne maison de retraite, sise rue du Collège à Châtellerault, conduisit à la réalisation de ce diagnostic.

L'emprise du projet, d'une superficie de 2 000 m², se trouve dans le cœur historique de la ville, à proximité de l'église Saint-Romain.

Quatre tranchées de diagnostic ont été réalisées pendant cette opération, qui s'est déroulée du 8 juillet au 12 juillet 2019.

Des maçonneries, des creusements et des niveaux de sol ont été découverts. Ces informations sont également complétées par des observations stratigraphiques réalisées dans chaque tranchée.

L'étude des sources documentaires et iconographiques montrent que le lieu était occupé par un Collège mentionné dans les textes depuis la fin du Moyen Âge, mais dont l'origine pourrait être plus ancienne. Cet établissement ne cessera de s'agrandir, avant d'être abandonné et détruit à la période contemporaine.

Le mobilier archéologique se compose essentiellement de céramique et de rejets fauniques. Les plus anciens indices d'occupation remontent entre l'époque carolingienne et le Moyen Âge classique, se présentant sous forme résiduelle dans les structures ou les niveaux archéologiques. La période d'occupation du site se situe surtout entre le bas Moyen Âge et l'époque moderne

Martins David



Châtellerault - Rue du Collège
Vue partielle des vestiges de la tranchée 4 (cliché : D. Martins, Inrap)

CHAUVIGNY Route de la Puye

Ce diagnostic, localisé en contre-bas du château des Évêques et du château d'Harcourt à Chauvigny est à considérer comme négatif en ce qui concerne d'éventuels vestiges liés à l'occupation médiévale ou moderne de l'éperon. Les habitations mentionnées par les textes en 1553 (et donc plus anciennes) et disparues en 1780 n'ont laissé aucun vestige. En effet, le percement de la route de la Puye et la construction de trois maisons d'habitations à la période contemporaine (fin XIXe ou XXe siècle) ont détruit, s'il y en avait, toutes les traces anciennes. Néanmoins, même s'ils ont été réutilisés au XXe siècle, les deux puits mis en évidence, peuvent potentiellement appartenir à la période moderne. L'inspection télévisée du puits nord par une entreprise spécialisée a montré une profondeur de 9 m et un fond atteignant le calcaire.

En ce qui concerne les cavités mises au jour lors de la déconstruction des maisons, aucun élément de datation n'a pu être mis en évidence. De même, aucune certitude n'existe quant à leur caractère anthropique ou anthropisé. Les conditions d'intervention sur cette parcelle étroite et au bord d'une route très passante n'ont pas permis d'envisager un sondage au-delà d'une profondeur de 2 m.

Enfin, une interrogation subsiste quant à un mur mis au jour lui aussi grâce à la destruction des habitations et conservé sur une largeur de 5,70 m et plusieurs mètres de haut. Le débroussaillage de la paroi rocheuse dans un avenir proche devrait permettre de l'observer plus attentivement et de reconnaître, s'il y en a, d'éventuels liens avec l'occupation médiévale de l'éperon.

Vacher Catherine

CIVAUX Monas

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit Monas commune de Civaux dans la Vienne avait pour objet d'évaluer le potentiel de l'emprise située sur une terrasse fluviale du Riss.

Dix tranchées ont été réalisées permettant l'observation de fossés parcellaires d'époque moderne ainsi que la découverte d'une occupation de l'âge du

Bronze final comprenant divers aménagements (fosses et trous de poteaux). Le mobilier céramique recueilli permet une attribution chronologique qu'il conviendra de conforter.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

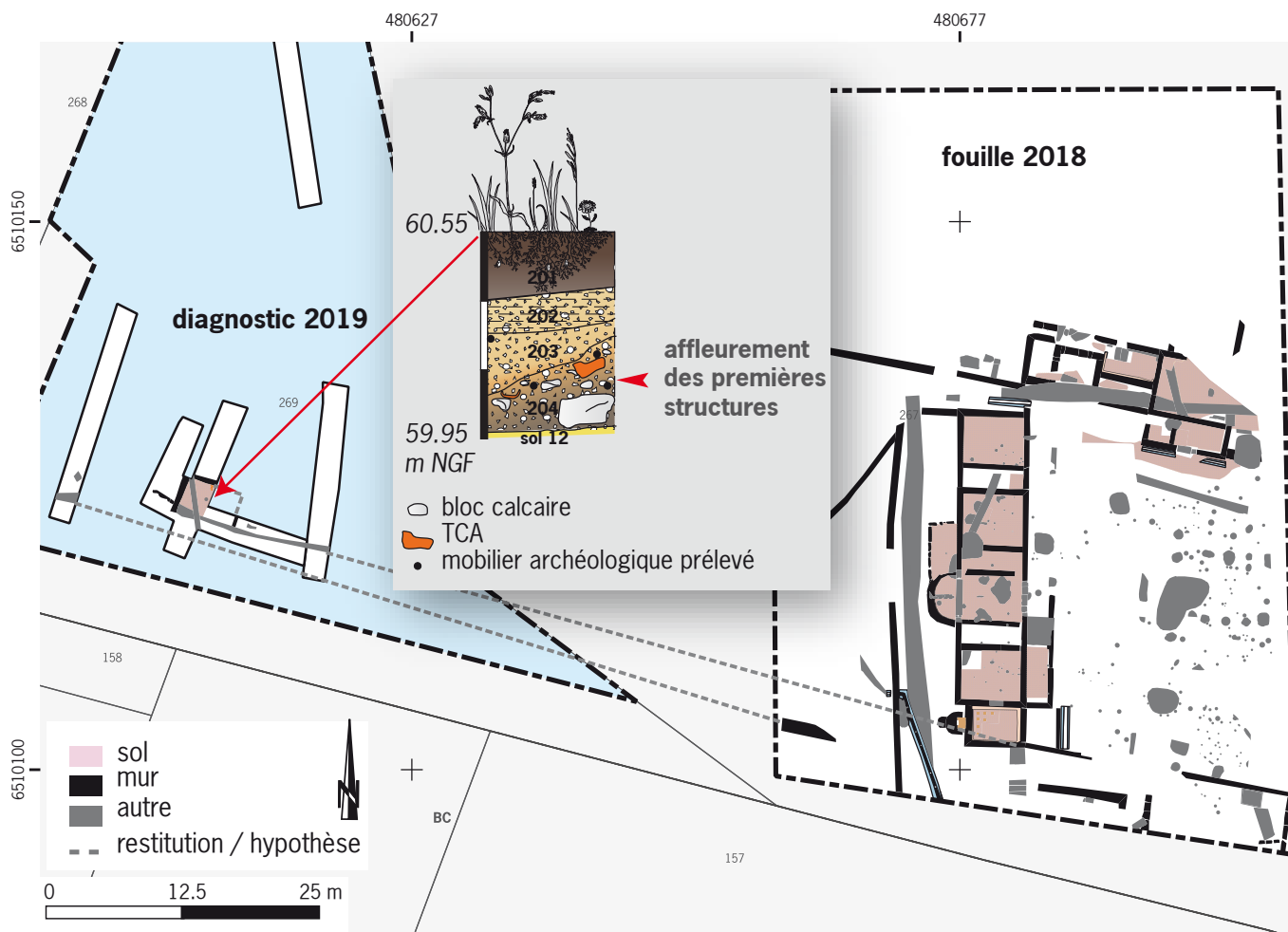
DANGÉ-SAINT-ROMAIN Le Carroir de la Barre, Pièce de la Braudière

Suite à une demande d'autorisation d'ouverture d'une carrière de sable et de grave alluvionnaire aux lieux-dits le Carroir de la Barre et la Pièce de la Braudière, sur la commune de Dangé-Saint-Romain, en Vienne, le Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes a prescrit un diagnostic archéologique attribué à l'Inrap. L'opération a débuté le 3 octobre 2019 sur la tranche 1 du projet.

Cette prescription est motivée par le contexte archéologique sensible au regard du nombre d'entités archéologiques connues dans ce secteur de la vallée de la Vienne pour lequel un zonage archéologique de seuil B a été établi dans le cadre de la loi sur l'archéologie préventive par arrêté préfectoral du 10 janvier 2006.

La commune de Dangé-Saint-Romain se situe à 14 km au nord de Châtelleraut, dans le nord-est du département de la Vienne, au contact avec le département de l'Indre-et-Loire. La commune s'inscrit dans un paysage de coteaux calcaires turoniens et sénoniens d'une altitude moyenne de 130 m NGF. Ces coteaux sont entaillés d'environ 80 m par la vallée de la Vienne. L'emprise du diagnostic est localisée au sud du bourg, et prend place sur une ancienne terrasse quaternaire de la rive droite de la Vienne identifiée (Fy). Les alluvions sont essentiellement composées de sables grossiers, de galets de roches cristallines, éruptives et métamorphiques, et de silex.

Cette situation constitue d'emblée un contexte favorable aux implantations humaines puisque la



Dangé-Saint-Romain - Le Carroir de la Barre
Pièce de la Braudière (DAO : Inrap)

vallée a depuis fort longtemps joué le rôle d'axe de communication important. À l'est du projet, grossièrement repris par le tracé de la route départementale 161, la voie antique Tours-Poitiers a été reconnue. Sur un peu moins de 5 km le long de son parcours, on enregistre pas moins de huit établissements antiques (*villa*, *pars rustica*, bâtiment, etc.) aux lieux-dits La Braudière, à proximité immédiate du projet, La Fayette, Les Grandes Varennes, Les Grandes Pièces, et sur la commune d'Ingrandes, aux lieux-dits La Fosse des Sables, Fosse des Boulants et Les basses Tonnelles.

Pour les périodes les plus anciennes, notons également, à 900 m au nord du diagnostic, une occupation du Paléolithique ancien documentée par des ramassages de surface aux lieux-dits La Tuilerie et La Taille du Moulin à Vent. De l'autre côté de la voie ferrée, sur un ancien projet de carrière, le diagnostic préventif au lieu-dit Les Grandes Varennes avait permis de mettre au jour de l'outillage attribuable au Mésolithique ainsi que des structures (foyer sur galets chauffés) et du mobilier, vestiges d'une occupation du Néolithique / Bronze ancien (Bidart 2008).

Pour compléter ce rapide aperçu du riche potentiel de ce secteur de la vallée, on fera mention, à un peu plus de deux kilomètres au sud-est de cette opération, des résultats d'un diagnostic archéologique puis d'une fouille qui avait permis de repérer plusieurs indices d'occupations. La chronologie de ces sites est étalée depuis le 1er âge du Fer jusqu'à la période médiévale (Maguer 2010 et Le Clézio 2012).

Dix-sept tranchées orientées est-sud-est/ouest-nord-ouest suivent le profil du versant est de la vallée, couvrant 3 840 m² soit 8,28 % de la surface prescrite. Le ratio des 10 % à diagnostiquer a été difficile à atteindre en raison du volume des alluvions potentielles à explorer.

Cette opération n'a livré que de rares vestiges mobiliers roulés dans les colluvions et deux structures en creux : un foyer de 90 cm de diamètre, conservé sur 24 cm, non daté et une vaste fosse d'extraction des alluvions fines sableuses. À l'image de quelques opérations récentes sur le secteur (Billy 2014 et Pellissier 2019), le diagnostic de la tranche 1 du projet de carrière à Dangé-Saint-Romain complète la cartographie des espaces « vides » de la vallée,

tantôt terrain propice au passage, tantôt territoire ressource dont l'exploitation et la gestion ne laissent pas forcément d'éléments exploitables par l'archéologue. Pourtant, les nombreux vestiges de bâtiments ou *villae* antiques recensés dans les environs ne doivent pas être considérés comme des élévations isolées, mais bien comme des domaines ancrés dans un territoire. L'opportunité d'étudier une de ces constructions est à espérer.

Les résultats peu probants de cette opération ne sont pas représentatifs du riche potentiel archéologique de la vallée qui continue de mériter toute notre vigilance.

Moutarde Bénédicte

- Bidart 2008
- Bidart P. dir, par Bidart P., Guitton D., Linlaud M., Moutarde B., Ranché C., et Sellami F. : *Poitou-Charentes, Dangé-Saint-Romain (86), Les Grandes Varennes*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Poitiers, Inrap 2008, 153 p.
- Billy 2014
- Billy B. dir, avec la collaboration de Bernard R., Bidart P. et Larmignat B. : *Poitou-Charentes, Vienne, Dangé-Saint-Romain, La Lune – ZA Les Varennes du Moulin à Vent*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap 2014, 34 p.
- Le Clézio 2012
- Le Clézio L. dir : *Ingrandes (86), ZAE des Terres Rouges*. Rapport final d'opération archéologique, Poitiers, SRA, Limoges, Éveha 2013, 3 vol.
- Maguer 2010
- Maguer P. dir, avec la collaboration de Bambagioni F., Bernard R., Billy B., Coutureau M., Georges K., Guitton D., Maitay C. et Véquaud B. : *Poitou-Charentes, Vienne, Ingrandes. 6000 ans d'occupation humaine au bord de la Vienne au lieu-dit Les Terres Rouges*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap 2010, 131 p.
- Pellissier 2019
- Pellissier J. : *Poitou-Charentes, Vienne, Ingrandes, La Fosse des Sables*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap 2019, à paraître.

Moyen Âge,
Période récente

DISSAY Centre bourg

La commune de Dissay a lancé en 2016 un vaste projet de rénovation de son centre historique.

Développé avec la communauté urbaine de Grand Poitiers, celui-ci a entraîné la prescription par le service régional de l'Archéologie d'un suivi archéologique des travaux qui s'est déroulé en discontinu entre octobre 2018 et octobre 2019.

Ces travaux ont consisté en un renouvellement des revêtements de voirie, du mobilier urbain, en une réorganisation de certains espaces et en l'installation de nouveaux réseaux de collecte des eaux pluviales et d'électricité pour le nouvel éclairage public. Divisés en cinq secteurs et cinq phases, ils ont concerné la rue du Parc, la place du 8 mai 1945, le square du 11 novembre 1918, la rue des Lordières, la place Pierre d'Amboise, l'impasse Soubise, la rue de l'église, le parvis de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, la rue de la Mothe, le jardin de l'ancien presbytère et le parking de la mairie. Les terrassements de surface, entre 0,20 et 0,60 m de profondeur, ont été suivis sur un peu moins de 8 000 m², et l'ouverture des tranchées, entre 0,50 et 2 m de profondeur, a été surveillée sur un linéaire total d'environ 1 000 m.

Les origines de Dissay et son évolution au Moyen Âge, avant la reconstruction du château à la fin du XV^e siècle, restent encore aujourd'hui assez méconnues, notamment en raison de l'indigence de la documentation ancienne et des études historiques ou archéologiques. Les premières mentions avérées de Dissay apparaissent dans les textes au XIII^e siècle, époque à laquelle la majeure partie des terres et des Disséens relèvent des évêques de Poitiers qui y possèdent une résidence secondaire, sans que nous sachions quand, pourquoi et comment ces évêques ont acquis cette seigneurie. Bien que cette question et beaucoup d'autres restent encore aujourd'hui sans réponse, l'histoire de Dissay a pu être enrichie de

quelques données inédites collectées grâce à cette opération archéologique.

■ Une activité métallurgique médiévale

Sous l'actuel square du 11 novembre 1918, un atelier de réduction du fer a pu être mis en évidence à travers la mise au jour partielle d'un ferrier (amas de scories, charbons et autres déchets issus de bas-fourneaux), d'une structure de combustion pouvant correspondre à un foyer de grillage du minerai, d'un bâtiment et d'un niveau d'occupation associé, situé à 0,70 m de profondeur. Cette activité, qui d'après le volume des restes retrouvés a dû être importante, a été datée du Moyen Âge sans que l'on puisse être plus précis, les dates résultant des analyses par le radiocarbone étant assez anciennes (entre le Xe et le début du XIII^e siècle) mais douteuses (effet vieux bois possible sur les charbons), et les rares tessons de céramiques récoltés plus tardifs (XIV^e-XV^e siècles).

■ Un premier cimetière paroissial

L'église de Dissay n'est mentionnée pour la première fois qu'au début du XIV^e siècle. L'édifice actuel est une reconstruction de la fin du XV^e siècle, probablement à une centaine de mètres au nord-est du premier. Cette nouvelle église a été édifiée par l'évêque Pierre d'Amboise en même temps que le château actuel, manifestement plus vaste que l'ancien « hostel » épiscopal. Les textes sous-entendent que l'ancienne église était beaucoup plus proche de la résidence épiscopale, les deux devant être fortifiés et remparés ensemble en 1435. Vu la distance actuelle entre les deux édifices, cette première église aurait donc été déplacée pour permettre d'étendre la résidence de l'évêque dans les années 1480-1490. Mais nous ignorons où elle se situait précisément, n'ayant pas

retrouvé de vestiges ou de description suffisamment explicite dans les textes.

Nous avons en revanche pu mettre au jour des sépultures permettant de localiser au moins en partie le premier cimetière paroissial qui lui était associé. Déjà lors d'un suivi de travaux en 2016, neuf sépultures en coffre de pierres de calcaire typiques du Moyen Âge central avaient été observées à 1,60 m de profondeur place Pierre d'Amboise, sous la rue, au bas de la rue du Trait de Fortpuy. En 2019, nous avons mis au jour cinq autres sépultures à une trentaine de mètres au sud-ouest. Situées à la même profondeur, il s'agit ici essentiellement de sépultures d'enfants, sans architecture particulière. De nombreux ossements adultes épars ont également été dégagés, parmi lesquels nous avons découvert un pot à encens daté du XIVe siècle comme deux os datés par le radiocarbone.

■ **Indices sur la physionomie médiévale du bourg**

Le plus ancien plan de Dissay en notre possession ne date que de 1770. Si nous pouvons imaginer que l'organisation urbaine de cette époque, conservée en grande partie aujourd'hui, est sans doute héritée de la fin du Moyen Âge, nous ne connaissons pas la physionomie de Dissay ni son évolution de ses origines à la fin du XVe siècle, avant les chamboulements liés à la reconstruction du château. Mais les textes et l'archéologie nous donnent quelques indices.

La première résidence épiscopale, dite « maison » au XIIIe siècle, et « hôtel » au début du XVe siècle, devait se situer à l'emplacement du château actuel qui l'a remplacée, et la première église paroissiale devait s'élever à proximité immédiate.

L'axe traversant actuellement Dissay et menant à Poitiers depuis Saint-Cyr semble mentionné dès 1240. Cependant, la portion longeant la place Pierre d'Amboise devait être décalée vu la situation de l'ancien cimetière. De plus, des murs ont également été mis au jour sous cette place, formant un angle qui pourrait appartenir à un bâtiment se prolongeant également sous la rue actuelle. Cet axe devait donc probablement être situé plus au nord, sans que l'on puisse être plus précis, d'autant plus que les textes indiquent également que des maisons s'élevaient à l'emplacement actuel des douves du château. En revanche, l'actuelle rue de l'église ne semble pas avoir trop changé. Il semblerait qu'elle n'ait été que légèrement décalée vers le sud-est. En effet, si les murs découverts tout le long de cette rue lors de l'opération de 2019 sont plus tardifs, un premier alignement de murs pouvant correspondre aux façades médiévales avait déjà été mis en évidence en 2016. Ces murs se prolongeant à travers la rue de la Mothe desservant la nouvelle église et le nouveau cimetière, ils sont bien antérieurs à l'ouverture de celle-ci à la fin du XVe siècle. La chaussée en calcaire damé que nous avons très ponctuellement mise au jour entre 0,70 et 0,90 m de profondeur pourrait correspondre au niveau de circulation associé.

D'autres faits archéologiques pourraient être rattachés à l'époque médiévale sans qu'ils puissent être caractérisés plus précisément, comme une fosse perçue place Pierre d'Amboise à environ 1,20 m de profondeur, associée à un sol de chaux damé, ou encore des murs découverts sous la sacristie de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

■ **Conséquences sur le bourg de la reconstruction du château et de l'église par l'évêque Pierre d'Amboise**

À la fin de la Guerre de Cent Ans, en raison des dommages causés, le roi de France donne à l'évêque de Poitiers l'autorisation de « fortifier et emparer sondit hostel de Dissay, ensemble ladict eglise parrochiale », en 1435.

Nous ne savons malheureusement pas si de tels travaux ont alors été engagés, mais de nombreux éléments issus des textes semblent indiquer que la place a bien été fortifiée : la mention d'un « capitaine du château » à partir de 1445, diverses mentions à la fin des années 1450 de la « forteresse » de Dissay, ou encore la description dans un PV de visite de 1687 de probables anciennes fortifications en ruine à l'extérieur du château. En revanche, nous savons que le château et l'église actuels ont été construits par Pierre III d'Amboise, évêque de Poitiers de 1481 à sa mort en 1505, remplaçant les édifices préexistants.

Pour construire son château, l'évêque rase manifestement l'ancienne résidence et l'église qu'il fait reconstruire à environ 150 m au nord-est, entraînant également le déplacement du cimetière. Il procède également à de nombreux achats et échanges de terrains et rase aussi des maisons afin d'étendre son domaine, de construire ses dépendances, d'aménager sa basse-cour, son jardin... et de creuser ses douves.

Nous avons pu mettre en évidence un ensemble de maçonneries suivant plus ou moins le tracé du mur de contrescarpe des douves, sans y être parallèle, à une distance de 0,65 à 4,65 m. Deux phases distinctes ont été observées grâce à deux types de constructions différents, le premier sûrement contemporain de la construction du château, et le deuxième datant probablement de l'Époque moderne (XVIe-XVIIe siècles). Ces murs servaient probablement de renfort en arrière du mur de contrescarpe des douves qui devait soutenir de très épais remblais instables.

Devant l'actuelle église, nous avons pu mettre au jour de très nombreux ossements humains, tous éparpillés dans un épais remblai gris très gras dont le sommet se situe à environ 0,55 m de profondeur. Les sépultures dont ils sont issus ont pu être perturbées à l'occasion de travaux, peut-être l'aménagement du parvis tel qu'il est aujourd'hui.

C'est probablement à la fin du Moyen Âge que la rue de l'église commence à être décalée vers le sud-est. Certains murs que nous avons mis au jour tout au long de la rue, en retrait de ceux découverts en 2016 mais en avant des façades actuelles, pourraient correspondre à cette phase. C'est aussi à ce moment

qu'est ouverte la rue de la Mothe permettant d'accéder au nouveau cimetière, et qu'est aménagé devant le château l'espace ouvert correspondant à l'actuelle place Pierre d'Amboise, à la place de l'ancien cimetière.

C'est donc tout le centre-bourg de Dissay qui est chamboulé entre la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle avec les nouvelles constructions de l'évêque Pierre d'Amboise.

■ **Dissay à l'Époque moderne**

Le plan de 1770 témoigne d'une partie de l'organisation mise en place avec la reconstruction du château et de l'église de Dissay à la fin du XV^e siècle, mais aussi de modifications plus récentes, des XVII^e et XVIII^e siècles.

Les sources écrites nous apprennent qu'en 1626 l'évêque de Poitiers acquiert de son voisin le sieur des Louardières une bande de terrain longeant le mur fermant son domaine côté communs, vraisemblablement pour agrandir sa basse-cour et peut-être reconstruire ses dépendances (écuries, granges...). Cette annexion entraîne le décalage vers le sud-ouest du chemin qui séparait le château du domaine voisin et qui permettait de se diriger vers le Clain et le gué de la Grève. Le nouveau tracé correspond à l'actuelle D15, en tous cas les 300 premiers mètres depuis la place Pierre d'Amboise longeant l'enclos du château et qui allaient alors rejoindre devant l'entrée nord-ouest la partie conservée de l'ancien chemin qui rejoignait le gué, remplacé en 1768 par la levée des Platanes et un pont de pierre situés plus au nord-est.

Les murs découverts sur le pourtour du square du 11 novembre 1918 sont construits suite aux travaux de 1626 pour redélimiter et fermer et l'enclos réduit des Louardières.

En ce qui concerne les nombreuses portions d'anciennes façades mises au jour rue de l'église, si certaines datent de la fin du Moyen Âge, il paraît vraisemblable que certaines puissent dater des XVII^e et XVIII^e siècles. Les niveaux de circulation mis en évidence dans tout le bourg sont aussi difficiles à caler chronologiquement mais un d'entre eux, situé à 0,50 m de profondeur sous la place Pierre d'Amboise et percé de deux fosses indéterminées, a pu être daté du XVIII^e siècle grâce aux nombreux tessons de céramique qu'il contenait.

■ **Dissay à l'époque contemporaine**

Après la Révolution française, le château de Dissay est saisi et vendu comme bien national. Le château, les terres et les maisons associées n'appartiennent dès lors plus aux évêques de Poitiers. Ils sont rachetés en 1791 et passent ensuite entre les mains de plusieurs riches propriétaires privés.

De l'époque contemporaine, différents niveaux de voiries qui ont pu être mis en évidence dans les différentes tranchées de réseaux du bourg, notamment place Pierre d'Amboise et rue de l'église. De nombreux caniveaux pavés ont été associés aux deux états les plus récents.

Un puits a également été dégagé place Pierre d'Amboise. Celui-ci était connu des anciens et a fonctionné, muni d'une pompe à bras, au moins jusqu'au milieu du XX^e siècle. Mais nous ignorons à quelle époque il a été aménagé.

Les sources écrites indiquent que de nombreuses transformations ont été opérées sur les maisons de la rue de l'église tout au long du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, dont ont résulté la plupart des façades actuelles, une nouvelle fois reculées par rapport à l'état précédent. Le mur de l'enclos du parc du château, dont l'état mis au jour devant l'église lors des travaux est visible sur d'anciennes photographies, est quant à lui aligné tardivement, au moins dans les années 1950.

Sur le domaine des Louardières, au sud-ouest du bourg, des bâtiments avec cour et jardins existent au moins depuis 1770 dans l'angle sud-est, au niveau du carrefour entre la place Pierre d'Amboise et la rue des Lordières. Le bâtiment que nous avons entièrement dégagé lors des terrassements de surface, probablement un peu plus tardif, est encore visible sur des photos de la première moitié du XX^e siècle. L'ancienne parcelle a alors été divisée en deux, un mur séparant la partie bâtiments/cour de la partie jardin. On accédait à cette propriété par un portail ouvrant vers la place Pierre d'Amboise et dont nous avons retrouvé la base d'un montant. L'enclos était fermé le long de la rue des Lordières par un mur formant un angle quasi droit et que nous avons en partie dégagé sous le trottoir actuel et la rue.

Cet espace est progressivement récupéré par la commune. La maison est démolie dans les années 1950. L'angle des murs parcellaires est alors adouci et remplacé par un mur courbe pour faciliter la circulation du carrefour et élargir l'accès à la rue des Lordières. Le mur longeant cette rue est ensuite reculé pour aménager un trottoir.

Face à cet ensemble, les fondations de l'ancien transformateur électrique de la première moitié du XX^e siècle ont également pu être en partie dégagées dans une tranchée. Enfin, sous l'actuelle place du 8 mai 1945, nous avons perçu ce qui pourrait correspondre au niveau de circulation de l'ancienne scierie qui a fonctionné dans la première moitié du XX^e siècle.

■ **Conclusion**

Bien que ceux-ci aient apporté des données inédites, les résultats des suivis de travaux prescrits dans le centre-bourg restent très limités par la nature même de ce type d'opération, impliquant une observation on ne peut plus rapide et partielle de vestiges au sein de tranchées étroites ou ponctuellement en surface.

Mais même sommaires et tronquées, les données récoltées permettent malgré tout d'alimenter progressivement le puzzle historique disséen.

Guillimin Sandrine

GENÇAY

Le château

L'opération archéologique du bâti sur la courtine sud du château de Gençay a été réalisée dans le cadre d'un programme de restauration initié à la suite d'un accord entre le propriétaire du site, monsieur Kléber Rossillon, les Monuments Historiques et le Service Régional de l'Archéologie. Elle est née du besoin d'étudier et de renseigner l'élévation de la courtine sud avant que celle-ci ne fasse l'objet de travaux de restauration et de consolidation. Cette opération de prospection thématique avec étude de bâti est régie par le cadre de l'archéologie programmée et s'insère dans la convention DRAC-CESCM.

La commune de Gençay est localisée à la confluence entre la Belle et la Coulère. Le château est bâti sur un éperon rocheux et se développe dans la partie ouest de la ville.

L'étude s'est cantonnée à la partie du château impactée par les restaurations : la zone est de la courtine sud. Sur cette partie d'élévation plusieurs états de constructions ont pu être mis en avant lors de l'analyse. Le premier état semble traduire l'existence d'un pôle élitaire fortifié antérieur au château triangulaire que nous connaissons et qui pour sa part date du milieu du XIII^e siècle, aux vues des marqueurs architecturaux présents. Le dernier état, qui a pu être appréhendé, consiste en une surélévation observable sur l'ensemble de la courtine et qui semble être réalisée entre la fin du XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle. Contrairement à ce qui a été mis en avant jusqu'alors, la courtine sud du château de Gençay ne semble pas homogène dans son élévation.

Armand Clément

INGRANDES-SUR-VIENNE

La Fosse des Sables

Sur la commune d'Ingrandes-sur-Vienne, au lieu-dit La Fosse des Sables, le projet d'une usine de méthanisation a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Cette prescription porte sur une surface de 38 107 m². Le secteur concerné est riche en occupation de toutes époques.

Le chantier s'est déroulé durant 5 jours, du 16 septembre au 20 septembre 2019.

Les 18 tranchées réalisées sur cette parcelle n'ont révélé aucun indice archéologique ni le moindre artefact.

Le terrain est inoccupé du fait de la nature très sableuse et instable du sous-sol, ce qui expliquerait l'absence de vestige sur cette parcelle.

Pellissier Julien

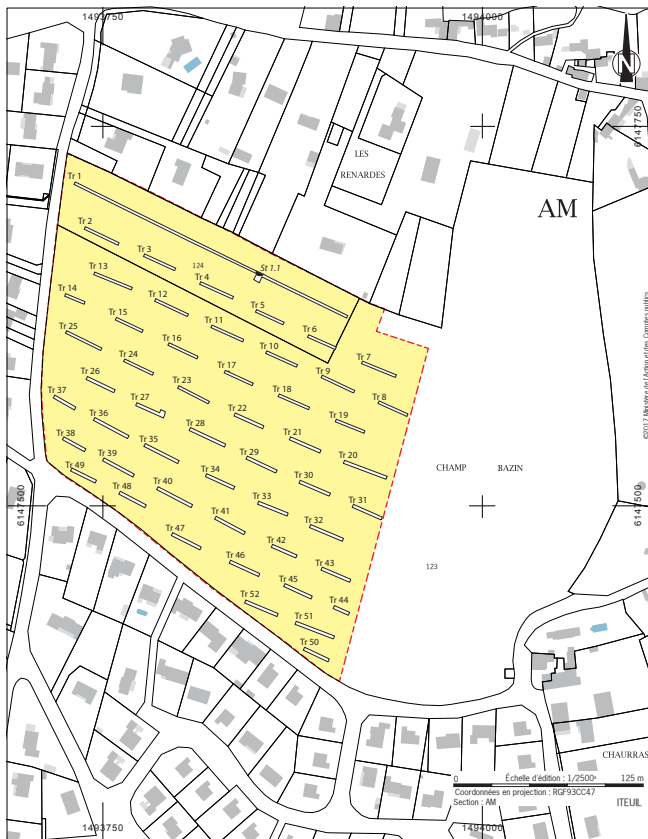
ITEUIL

86 rue de Chaurras

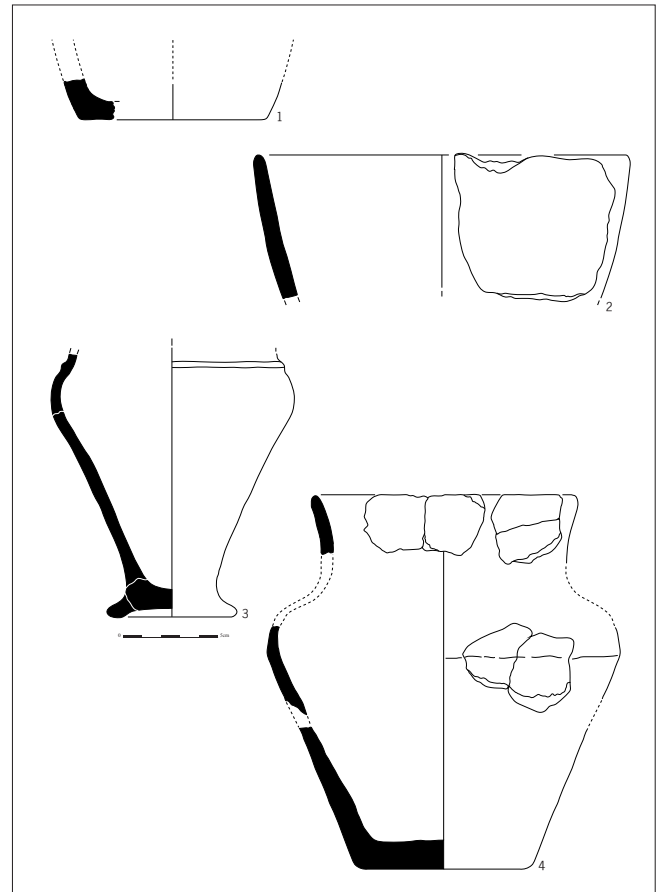
Le projet de construction d'un lotissement d'une cinquantaine de lots a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune d'Iteuil, dans la Vienne. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au nord du bourg, sur un plateau calcaire surplombant la rive gauche de la vallée du Clain. Elle couvre une superficie d'environ 53 000 m². L'opération de terrain avait pour principaux objectifs de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible.

Les cinquante-deux tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie

cumulée de 2 560 m², soit environ 5 % de la superficie de la parcelle (fig.1). Elles ont permis d'observer la stratigraphie générale de l'emprise et de mettre en évidence des traces d'activités humaines se manifestant par la présence de vases en terre cuite du second âge du Fer mis au jour lors de l'ouverture de la tranchée 1 (fig.2). Ces récipients, dont certains étaient écrasés en place, occupent une surface d'environ 1 m², en limite septentrionale du projet d'aménagement. Malgré leur fouille manuelle et la réalisation d'une fenêtre d'une vingtaine de m² autour du point de découverte (St 1.1), il n'a pas été possible de mettre en évidence de traces d'un éventuel creusement anthropique. Si l'on peut à ce jour proposer l'hypothèse d'une anomalie naturelle



Iteuil - 86 rue de Chaurras
 Fig. 1 : Plan de l'emprise du diagnostic et des structures archéologiques
 (relevé P. Neury et C. Maitay, DAO C. Maitay, Inrap)



Iteuil - 86 rue de Chaurras
 Fig. 2 : Mobilier céramique provenant de la tranchée 1
 (dessin C. Maitay, DAO B. Larmignat, Inrap)

(mare, dépression ?) ou de structures archéologiques anciennement détruites (pillage d'un ou de plusieurs enclos fossoyés localisés au nord de l'emprise ?), la présence de vases en terre cuite, dont un bel exemplaire de récipient à petit pied annulaire et décor de baguette horizontale de La Tène B2-C1, reste à

ce jour inexpliquée. Aucune des autres tranchées de diagnostic ouvertes sur l'emprise n'a permis de mettre en évidence des traces d'activités humaines significatives.

Maitay Christophe

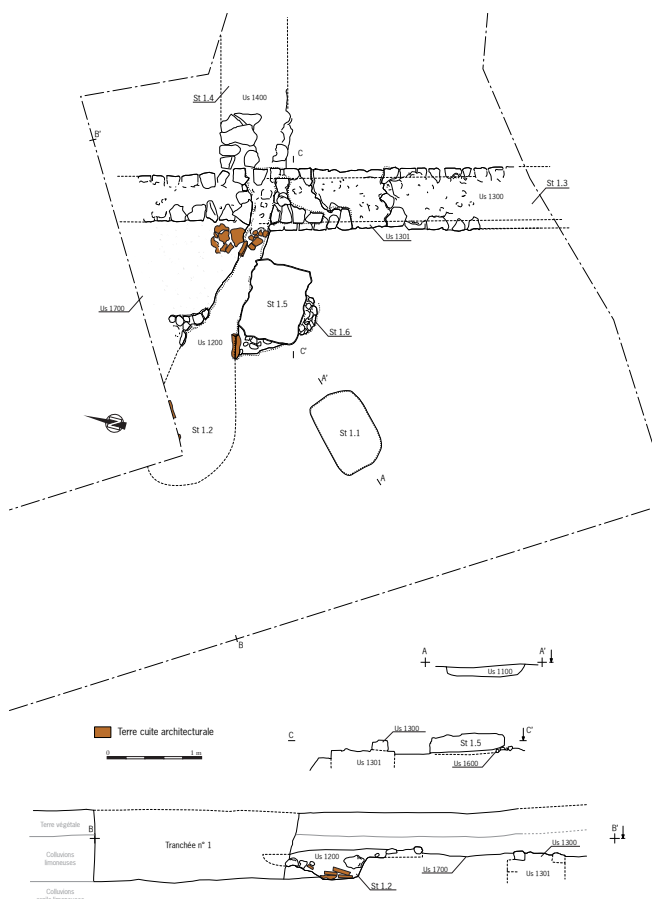
Antiquité

ITEUIL Impasse des Rosiers

Le projet de construction d'une vingtaine de logements a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune d'Iteuil, à une douzaine de kilomètres au sud de Poitiers, dans la Vienne. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au sud du bourg d'Iteuil, à une cinquantaine de mètres de l'église paroissiale, sur une pente naturelle surplombant la vallée du Clain. Elle couvre une superficie d'environ 6 000 m². L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 25 au 28 février 2019, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible.

Les neuf tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 523 m², soit 8,73 % de la superficie de la parcelle et 9,73 % de la superficie accessible. Elles ont permis d'observer la stratigraphie générale de l'emprise et de mettre en évidence les vestiges d'une occupation rurale antique aux portes de Poitiers/Limonum.

Les structures archéologiques découvertes impasse des Rosiers se répartissent sur l'ensemble de la parcelle impactée par le projet mais se concentrent néanmoins dans la moitié occidentale de l'emprise. Recouverts par une épaisseur de sédiment variant de 0,25 à 0,94 m, leur état de conservation est plutôt satisfaisant. Il s'agit tout d'abord d'un très probable



Iteuil - Impasse des Rosiers

Fig. 1 : Plan des structures antiques observées à l'extrémité méridionale de la tranchée n° 1 (relevé et DAO B. Brisach, Inrap)

bâtiment maçonné associé à des fosses et à des niveaux de sol partiellement conservés (fig.1). Observé à l'extrémité sud de la tranchée 1, les vestiges sont recouverts par une épaisseur de sédiment d'environ quarante centimètres. Un premier mur d'orientation nord/sud a pu être observé sur près de 4,5 m de longueur (fig.2). Construit en moellons soigneusement appareillés liés par un mortier très sableux, il possède une largeur de 0,52 m. Une seule assise de 0,10 m d'épaisseur est conservée en élévation. Ce mur s'appuie sur une fondation maçonnée, elle aussi parfaitement rectiligne, et mesurant 0,66 m de largeur. Un second mur, postérieur au premier et orienté selon un axe est/ouest, vient s'appuyer contre la façade orientale du mur 1.3. Beaucoup moins bien conservé que celui-ci, il n'en subsiste que les fondations. Ces deux murs se poursuivent au nord, au sud et à l'est, hors des limites du sondage. Plusieurs lambeaux de sol et structures en creux, dont une fosse partiellement tapissée de fragments de tuiles plates à rebords, sont associés à ces deux maçonneries. Le mobilier céramique assure une datation du fonctionnement et de l'abandon de ces structures entre la fin du I^{er} et le IV^e siècle ap. J.-C. Les formes et les décors des céramiques, mais aussi quelques éléments de chronologie relative, pourraient révéler l'existence d'au moins deux états de fonctionnement.



Iteuil - Impasse des Rosiers

Fig. 2 : Photographie du bâtiment en cours de fouille (cliché C. Maitay, Inrap)

Un troisième tronçon de mur très mal conservé a été mis au jour à l'extrémité septentrionale de la tranchée n° 1. Constitué de moellons de 0,20 à 0,30 m de longueur maximale, il pourrait aussi bien s'agir d'une fondation de mur que de la base d'un mur totalement détruit.

Outre quelques rares structures dont la datation et/ou la nature sont indéterminées, l'opération de diagnostic a également permis la découverte de plusieurs structures fossoyées rectilignes. Ces fossés se prolongent très vraisemblablement hors des limites de l'emprise et pourraient correspondre, pour certains d'entre eux, à des limites de parcelles, de propriétés ou de secteurs d'activités. Le mobilier céramique issu de leurs comblements ne s'oppose pas à une datation contemporaine de celle du bâtiment de la tranchée 1.

L'ensemble de ces structures pourrait appartenir à un habitat rural antique installé sur le coteau surplombant la rive gauche de la vallée du Clain, à quelques kilomètres au sud de *Limonum*, le long d'un axe reliant le chef-lieu des Pictons à celui des Santons. L'occupation de ce secteur a pu s'effectuer sur un système de terrasses étagées compensant ainsi le dénivelé assez important du terrain. Cette occupation antique est en partie scellée par un apport de remblais mettant notamment en œuvre des colluvions, des matériaux de construction (moellons, fragments de tuiles plates à rebords, etc.) et des tessons de céramique antique. Ce niveau semble se mettre en place depuis la partie haute du terrain et a pu mobiliser des éléments issus de parcelles localisées plus au nord, hors de l'emprise du diagnostic.

Les informations acquises au cours de ce diagnostic confirment ainsi le potentiel archéologique de ce secteur de la vallée du Clain. La découverte à Iteuil d'une occupation rurale gallo-romaine, même inégalement conservée, constitue une belle opportunité de saisir différents aspects de la vie quotidienne antique sur le territoire des Pictons et de confronter ces résultats avec ceux récemment obtenus dans la capitale de cité toute proche.

Maitay Christophe

JAUNAY-MARIGNY

13 impasse des Thermes

L'intervention archéologique, menée au 13 impasse des Thermes, a mis en évidence un mur en pierres sèches ainsi que sept structures en creux correspondant à trois fossés, deux fosses et deux trous de poteau. Le mobilier associé atteste d'indices d'occupation s'échelonnant du I^{er} siècle avant notre ère jusqu'à l'Antiquité tardive. Les quelques éléments résiduels, datés du Moyen Âge et de la fin du XIV^e - début XV^e siècle se rapportent, quant à eux, aux remblais scellant le site.

Au sein de la tranchée orientale, un niveau de démolition recouvre uniformément le paléosol. Ce niveau a notamment livré de nombreux fragments d'enduits peints, un fragment de *suspensura* et un fragment de lapidaire, issus de la destruction de constructions antiques (bâtiment résidentiel ?).

Apparus de manière diffuse et restreinte, les vestiges découverts ne permettent pas de définir précisément la nature de l'occupation de cette parcelle. Les deux principales structures identifiées, mur et fossé, adoptent la même orientation que celle des fossés et murs du bâtiment antique, mis au jour sur la parcelle occidentale limitrophe en 2013, lors d'un précédent diagnostic. Pour autant, ce bâtiment ne semble pas s'être étendu vers l'est. Entre ce dernier et le mur identifié s'intercalent plusieurs fossés qui pourraient matérialiser une séparation foncière. Si le lien fonctionnel direct entre les vestiges de ces deux opérations ne peut être établi, leur orientation commune suggère une organisation générale rationnelle de cet espace à l'Antiquité.

Leconte Sonia

LEIGNÉ-LES-BOIS

Église Saint-Rémi

Le projet de restauration de l'église Saint-Rémi de Leigné-les-Bois (86) ainsi que la pose d'un drain conduit à la réalisation de ce diagnostic. Cette intervention fait suite à une demande anticipée de la Mairie.

L'opération s'est déroulée du 6 mars au 12 mars 2019 et les sondages furent réalisés à la pelle mécanique à chenilles en caoutchouc de 5 tonnes avec godet de curage large de 1,40 m.

Quatre tranchées implantées au nord et à l'ouest de l'édifice ont permis de mettre au jour des sépultures, un contrefort contre lequel s'appuient une maçonnerie et des niveaux de sol.



Leigné-les-Bois - Église Saint-Rémi
vue des sépultures découvertes devant la façade occidentale
(cliché : D. MARTINS, Inrap)



Leigné-les-Bois - Église Saint-Rémi
Maçonnerie s'appuyant contre l'ancien contrefort plat romain
(cliché : D. MARTINS, Inrap)

La réalisation d'investigations plus approfondies a été perturbée par la présence d'un drain et d'une évacuation d'eau pluviale au nord de l'église.

Les seules sépultures découvertes, six au total, le furent devant la façade occidentale.

D'après l'environnement stratigraphique dans lequel elle se trouve, elles semblent dater de l'époque moderne. Il apparaît également que le côté nord ne serve pas de lieu d'inhumation, car aucunes sépultures ni même ossements humains ne furent découverts, ni même observés.

Martins David

LIGUGÉ

Route de Croutelle, Fief du Pilier

Le projet d'aménagement d'un lotissement, divisé en 97 lots, au Fief du Pilier, route de Croutelle à Ligugé dans la Vienne, a conduit le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les parcelles AW 18, 19, 20 et AB 1 concernées par ce projet couvre une superficie totale de 6,2 ha.

Ainsi, du 20 mars au 10 avril 2019, une équipe de l'Inrap est intervenue.

Dix-huit tranchées de sondage et seize extensions ont été réalisées à intervalles réguliers, afin d'appréhender au mieux toutes les structures et anomalies repérées au décapage, soit une exploration de 9,53 %. Cent quarante-cinq structures ont été mises au jour. La concentration la plus importante se situe en partie méridionale et orientale du projet,

sur environ 3 ha, correspondant à une occupation rurale médiévale visible sous la forme de trous de poteau, fosses, silos et fossés. Deux périodes ont été perçues, une ancienne carolingienne et une autre du XIe-XIIIe siècle. Egalement, les anciennes limites parcellaires présentes sur le cadastre napoléonien ont été observées. D'autre part, plusieurs indices protohistoriques ont été identifiés dans le paléosol conservé en partie occidentale mais également au sein de l'occupation médiévale. La présence d'une fosse profonde doit être également à souligner. Il n'a pas été possible de la dater faute de mobilier, mais ses caractéristiques laissent supposer une datation assez lâche, allant du Néolithique à l'âge du Bronze.

Audé Valérie

MARNAY

Église Saint-Pierre

Les sondages réalisés autour de l'église Saint-Pierre ont permis d'observer différentes occupations. La première est datée de la période carolingienne (IX-Xe siècles) et comprend des fours et foyers à l'ouest de l'église, ainsi qu'une série de sols au nord de la nef et une fosse, vraisemblablement associée aux foyers puisqu'elle a servi de cendrier. L'activité n'est pas identifiée.

L'église, datée du XIIe siècle, remplace un édifice antérieur mentionné en 938-939 dans le cartulaire de Saint-Cyprien. C'est peut-être à cette église du Xe siècle qu'appartient la crypte dont l'accès a été détruit par la construction de la chapelle nord au XIXe siècle.

Un mur, observé au nord du chœur pourrait appartenir à cette première église ou à une construction annexe. Un sarcophage 110, installé à 1,80 m au nord du mur, pourrait lui être contemporain. Le sol de circulation se superpose à une fosse dont le comblement comporte de

la céramique des IX-Xe siècles. Les sépultures situées au sud du mur sont postérieures et vraisemblablement en relation avec le chœur roman. Des sépultures d'enfants se situent à proximité, dans un sondage ouvert au nord-est du chœur, elles ne sont pas datées.

Au sud de l'église deux sarcophages sont observés sans qu'il ne soit possible de définir s'ils peuvent être contemporains du sarcophage situé au nord du chœur et possiblement daté du Xe siècle. L'un d'eux est couvert par une sépulture en coffre qui vient contre le contrefort du mur gouttereau sud de l'église et serait donc à situer à partir du XIIe siècle.

Une sépulture est installée à l'ouest, face au portail de l'église. Elle n'est pas datée, mais ce type d'inhumation en coffre avec loge céphalique peut se situer entre le XIIe et le XVe siècle. Elle recoupe un niveau daté des Xe-XIIe siècles.

Bolle Annie

MIGNÉ-AUXANCES

14 rue du Centre

La construction d'un nouveau pôle enfance dans le bourg de Migné-Auxances, conduisit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette intervention se situe au sud de l'église Sainte-Croix, dont l'origine remonte au Moyen Âge. Le secteur est archéologiquement

sensible, avec des indices d'occupation s'échelonnant de la Préhistoire à la période médiévale. La commune de Migné apparaît dans les sources à la fin du Xe siècle et dépend de l'abbaye de Saint-Jean de Montierneuf. Son église médiévale, sous le vocable de Saint-Pierre-



Migné-Auxances - 14 rue du Centre
Vue générale de la tranchée et des vestiges (cliché : D. Martins, Inrap)

ès-Liens sera remplacée au XIXe siècle par l'église actuelle, suite à l'apparition de la Sainte-Croix dans le ciel.

Ce diagnostic atteint une superficie de 2 656 m² et s'est déroulé du 9 au 13 décembre 2019, en collaboration avec la société La Deux-Sévriennes. Mais l'existence de contraintes sur l'emprise n'a cependant permis de réaliser qu'un seul sondage.

Cette opération a permis de dégager huit maçonneries ou pouvant être interprétées comme telles, quatre niveaux de sol et trois creusements à la fonction indéterminée. Les plus anciens indices d'occupation remonteraient à la période antique, avec les vestiges d'un *praefurnium* et d'un sol sur pilettes. Ces vestiges semblent appartenir à un ensemble thermal d'un édifice public ou très probablement privé. Il va subir plusieurs remaniements par la suite avant d'être abandonné. L'absence quasi-totale de mobilier

archéologique ne permet pas de préciser ces différentes phases d'occupation. La dernière occupation du site remonte à l'époque moderne ou contemporaine avec une maçonnerie nord-est/sud-ouest d'une construction de nos jours disparue.

Martins David



Migné-Auxances - 14 rue du Centre
Vestiges de *praefurnium* et de pilettes d'hypocauste (cliché : B. Billy, Inrap)

MIGNÉ-AUXANCES

Route de Saumur, Marcou

Les investigations archéologiques menées sur le projet d'usine de méthanisation sur la route de Saumur, à la sortie du bourg de Migné- Auxances, concerne une surface de plus de quatre hectares située sur un versant doux exposé à l'ouest. Le substrat calcaire est subaffleurant sous la couche de terre labourée sur les trois quarts de la parcelle. Le déficit sédimentaire est donc important et aucun vestige archéologique mobilier, même en position dérivée n'a été mis au jour. Les seuls éléments inscrits sont principalement des traces laissées par les engins agricoles et de très rares témoins de la parcellisation du secteur du

XIXe, parcellisation qui a disparu au XXe siècle lors du remembrement des terres agricoles à l'occasion notamment des aménagements routiers aux abords de Poitiers.

Malgré la voie ancienne, au moins médiévale et peut-être antique, qui borde l'emprise du projet à l'est et dénommée aujourd'hui route de Saumur (D757), aucune occupation ancienne n'a été mise au jour sur l'ensemble de l'emprise du projet.

Connet Nelly

MIREBEAU

Rue Maurice Aguillon

Lors de travaux de décaissement de la voirie, des cavités se sont ouvertes rue Maurice Aguillon, dans le centre ancien de Mirebeau. Le réseau exploré est vaste : une cinquantaine de mètres de développement, une douzaine de « salles » ou de galeries, de nombreux murs de bouchage ou de soutènement, quatre puits d'extraction/aération. Si l'on exclut les zones remblayées, les espaces sont adaptés à la circulation humaine, cinq entrées obstruées aujourd'hui permettaient d'ailleurs d'accéder depuis les caves des riverains, de chaque côté de la chaussée. Le

creusement s'est effectué par simple arrachage du substrat de tuffeau, à l'exception d'une paroi gardant les traces de coups de pics.

Selon le peu de mobilier recueilli en prospectant sur les niveaux de remblais, ce réseau a été utilisé au XIXe siècle, mais quelques tessons de céramique de la fin du Moyen Âge (sous réserves) attestent une occupation antérieure hypothétiquement liée à la présence de deux galeries basses et étroites.

Vivier Daniel

MONTAMISÉ

Rue de la Croix

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé à Montamisé, rue de la Croix, sur le projet de lotissement « les Amarantes », a permis la détection des vestiges d'un habitat rural du haut Moyen Âge dans le tiers sud-est de la parcelle. Cette occupation est matérialisée par des fosses profondes de type silo, des fosses plus légères et des trous de poteaux répartis sur une surface de 700 m². Les vestiges mobiliers indiquent une occupation dans le courant du IXe siècle.

Les structures apparaissent directement sous la couche de terre labourée, soit à une trentaine de centimètres de profondeur. Aucun niveau de sol ou

de circulation n'a été détecté dans l'aire explorée. Toutefois, même si la position du site, en sommet de plateau, et les pratiques agricoles modernes ne sont certes pas propices à la conservation de l'entière des structures, la présence de structures de type silos, profondes d'une soixantaine de centimètres et la détection de quelques structures légères présagent une bonne conservation générale de l'occupation et la possibilité d'une lecture planimétrique de l'organisation de l'espace.

Connet Nelly

MONTS-SUR-GUESNES

Le Château

La construction de l'Historial du Poitou sur le site du château de Monts-sur-Guesnes dans la Vienne conduisit à la réalisation d'un diagnostic. L'édifice est situé dans le bourg et domine la plaine du pays loudunnaise.

L'emprise du projet atteint une superficie de 1 500 m² et se trouve près de la tour nord-est, dans le fossé du château, parcelle cadastrée AK46.

L'opération s'est déroulée du 25 au 29 novembre 2019, avec deux agents de l'Inrap et une pelle de 20 tonnes avec chauffeur de l'entreprise la Deux-Sévriennes.

L'unique tranchée réalisée lors de ce diagnostic était l'occasion d'observer l'escarpe du fossé, une partie des fondations de l'aile nord-est du château, ainsi que son environnement stratigraphique. Ce sondage a également permis la découverte de deux structures en



Monts-sur-Guesnes - Le Château
Vue des vestiges du sondage (cliché : D. Martins, Inrap)

creux entre le mur de la courtine nord du château et l'escarpe du fossé, ainsi qu'une cavité souterraine en dehors du sondage, suite à l'éboulement d'une partie de sa voûte.

Le mobilier archéologique est peu abondant, avec 22 tessons de céramiques et deux fragments de bouteilles de verre.

Deux tessons du bas Moyen Âge furent découverts dans des horizons qui suggèrent la présence d'un talus protégeant la base des murs. Ce dispositif semble également être synchrone avec une partie de la courtine, qui est datée selon un travail universitaire, du XIVe siècle. Les autres éléments de céramique proviennent du remblaiement du fossé qui intervient au XIXe siècle, événement que les sources textuelles semblent confirmer.

Martins David



Monts-sur-Guesnes - Le Château
Base de courtine en moellons équarris (cliché : D. Martins, Inrap)

Âge du Fer,
Antiquité

MOUSSAC Impasse des Feux Follets

Le projet d'aménagement d'un lotissement au cœur du bourg de Moussac est à l'origine du présent diagnostic, réalisé en février 2019, sur une partie de la parcelle cadastrée AB119, à proximité immédiate du diagnostic effectué en 2016 avant l'extension du cimetière communal.

Placé sur le cours de la Vienne, entre Lussac-les-Châteaux et L'Isle-Jourdain, le bourg médiéval de Moussac se serait installé à l'emplacement d'une villa romaine. Si le diagnostic n'a pu confirmer la présence d'une telle villa, les éléments mis au jour attestent une occupation bâtie du secteur, ainsi que l'avait révélé le diagnostic archéologique réalisé en 2016 à l'occasion de l'agrandissement du cimetière immédiatement à l'est.

Sur la bordure occidentale du diagnostic de 2016 et dans l'angle sud-est du diagnostic de 2019, quatre fossés (dont un double ?) se coupant à angle droit ont pu être relevés, ainsi que deux ou trois autres structures en creux.

Dans ces structures, mais également en épandage plus ou moins épars dans les colluvions holocènes et dans les labours, de nombreux fragments de *tegulae* ou d'*imbres* sont les seuls vestiges témoignant de la présence d'un bâtiment couvert à proximité. La fosse 3.01, fouillée à moitié, a livré, outre plusieurs fragments de céramique, quelques objets en fer (dont une clé et une serpette à douille fendue), en os (cuillère) ou en pierre ainsi qu'une poignée d'ossements animaux

qui pourraient témoigner d'une activité de découpe à proximité. L'essentiel des mobiliers peut être daté du Haut-Empire, mais de rares éléments céramiques en position secondaire attestent la présence d'une occupation antérieure, placée à la fin du second âge du Fer.

Sur la base de ces faibles éléments, il paraît difficile de préciser la nature et l'étendue de l'occupation mise au jour. Faut-il voir en ces éléments fossoyés et les quelques structures en creux les vestiges de la *pars rustica* d'une villa ?

Rien n'est moins assuré, bien qu'il reste tentant de placer le cœur du site protohistorique et antique dans l'ultime partie de la parcelle AB119 non encore diagnostiquée et qui apparaît topographiquement légèrement plus haute.

Placé en bordure immédiate du cœur du bourg médiéval et d'un vaste cimetière qui entourait l'église mérovingienne, le site antique pourrait avoir été perturbé aux Xe-XIIe siècles, ainsi que le suggèrent les quelques éléments céramiques recueillis dans le dernier fossé (st 3.02), d'orientation divergente par rapport aux fossés datés du Haut-Empire. Le secteur, enfin, notamment dans la zone occidentale du diagnostic, a fait l'objet de multiples extractions de matériaux (sables) à des périodes diverses, qui ont largement bouleversé toute la partie occidentale.

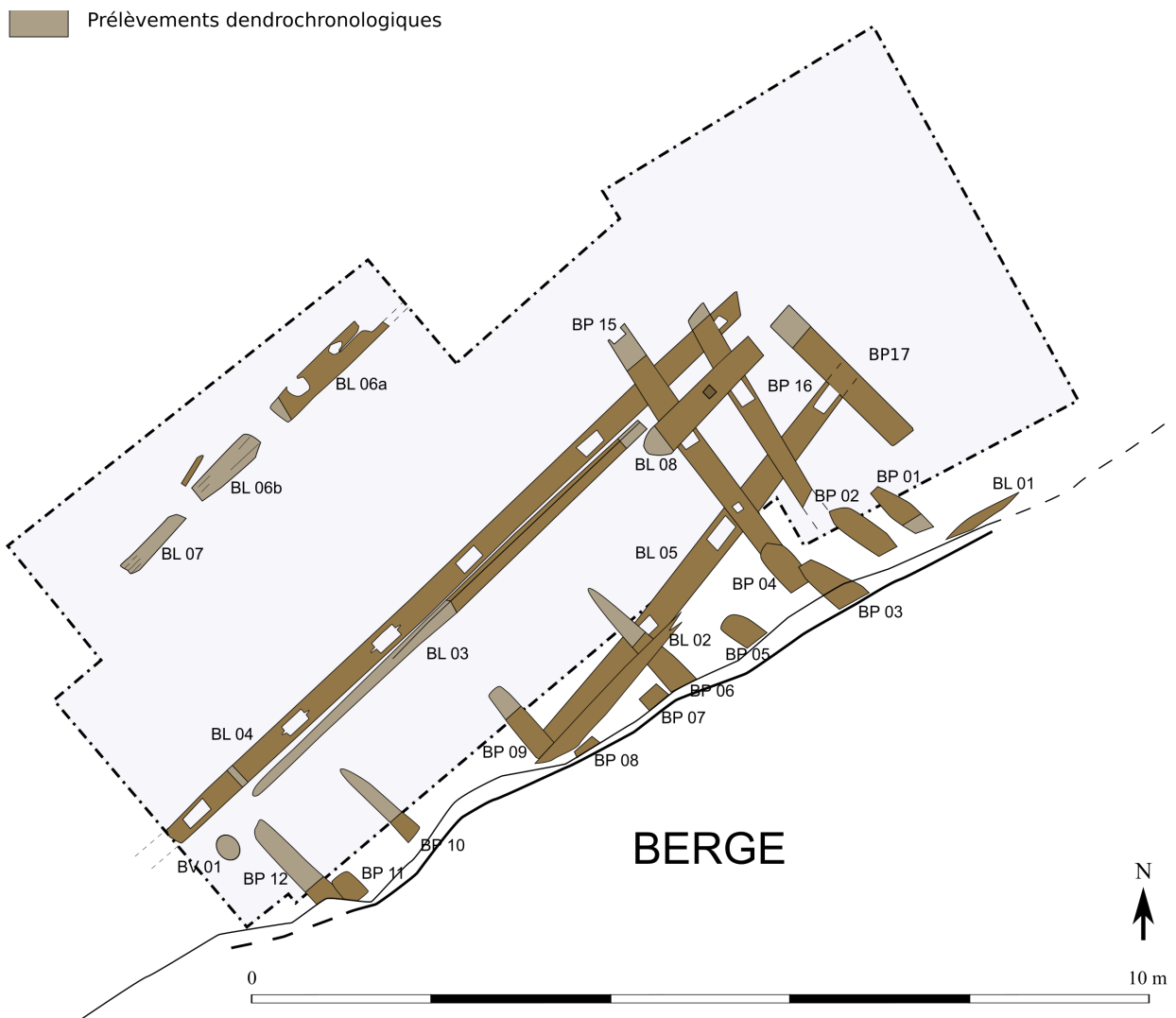
Kerouanton Isabelle

NAINTRÉ Les Berthons et le Clain

La campagne 2019 a vu l'ouverture de deux fenêtres, une subaquatique et une terrestre (comme cela est le cas depuis 2015), pour poursuivre l'exploration du quai antique des Berthons découvert en 2012. Dans le lit de la rivière, la zone sondée se situe à l'extrémité aval de la structure en caisson et reprend en partie la zone ouverte en 2018. L'année passée, de nouveaux bois s'échelonnant sur 3 niveaux et étant plus rapprochés que les précédents avaient pu être mis au jour. En 2019 la fin de la structure semble avoir été atteinte. En effet les madriers dégagés en 2018 sont les derniers, BP17 ayant fini d'être dégagé, il fait partie des madriers les plus en aval avec BL01 (Fig. 1). Cet arrêt visible dans la répartition des madriers l'est également dans la stratigraphie. Alors que les US à l'intérieur des caissons étaient composées en majorité de graviers et de pierres, on peut observer autour des

madriers aval des couches de « fumier végétal » qui viennent s'insérer régulièrement entre les couches plus grossières des caissons et viennent recouvrir une épaisse couche de sable (avec quelques pierres) à l'extérieur de la structure. De plus des éléments lapidaires plus imposants ont également été découverts dans cette couche de sable, hors de la structure, comme l'avait été un fût de colonne en 2015. Il s'agit ici d'un autre fragment de fût de colonne très érodé et d'une plaque de marbre (100x50x8 cm). Ces éléments, trouvés uniquement hors des caissons, permettent d'imaginer leur rejet ou leur chute à proximité du quai.

La fenêtre terrestre a été ouverte au sud-ouest du sondage de 2017, dans la continuité des blocs taillés découverts cette même année. Le but était de vérifier si le niveau de blocs se poursuivait et, si tel était le cas, de le renseigner sur une largeur plus importante.



Naintré - Les Berthons et le Clain

Fig. 1 : Plan de la structure en pied de berge (topo : F. Lecendrier, C. Chouzenoux, A. Dimeglio et D. Berthelot ; D.A.O. : M. Cayre)

Ce sont ainsi 19 blocs qui ont pu être observés dans l'emprise d'environ 70 m². Disposés sur 3 lignes orientées est-ouest, leurs largeurs et leurs épaisseurs sont similaires (environ 80 cm de large pour 25 cm d'épaisseur) mais leurs longueurs varient entre 40 et 160 cm. Une taille en biseau peut être observée sur les blocs entre les deux lignes les plus au sud, formant ainsi une sorte de rigole entre ces dernières. Cette rigole servait-elle uniquement à évacuer l'eau ? Compte-tenu de la dégradation des blocs en pied de coupe, il n'a pas été possible de vérifier si cet aménagement se retrouve également entre la deuxième et la troisième ligne. Ces blocs prennent place sur une couche de graviers gris qui suit un pendage de la berge vers la rivière.

Comme les années passées, les vestiges sont recouverts d'une couche épaisse d'alluvions sûrement dues aux crues du Clain. Il est également à remarquer, entre les blocs et cette couche alluvionnaire un niveau de pierres (parmi lesquelles des moellons) qui semble constituer un niveau d'assainissement. Celui-ci a-t-il servi à rendre la berge accessible alors qu'elle devenait marécageuse, avant de finir par être abandonnée ?

Les recherches à venir auront pour but de voir si cet aménagement de blocs se retrouve dans le lit actuel du Clain.



Naintré - Les Berthons et le Clain

Fig. 2 : Vue des blocs dans le sondage terrestre (photo : M. Cayre)

Cayre Morgane

Haut-Empire,
Époque Moderne

POITIERS Parc de Blossac

L'intervention archéologique, menée dans le Parc de Blossac, a porté sur 3 différents secteurs : la Grande allée, l'extrémité nord-ouest du parc ainsi que sur une zone médiane septentrionale. Les sondages ont livré peu de vestiges. La surface réduite des emprises ainsi que l'existence de cotes de travaux ont limité les observations.

Ces contraintes ont été particulièrement prégnantes au sein de l'allée centrale. Ayant fait l'objet d'un nivellement lors de son aménagement à la fin du XVIIIe siècle, la « Promenade » repose en effet sur plusieurs niveaux de remblais qui n'ont pu être outrepassés. Ces derniers ont livré du mobilier faisant état d'éléments résiduels s'échelonnant de la Protohistoire au XVIIIe siècle.

Les quelques structures mises en évidence se concentrent de fait dans la moitié septentrionale du projet. Au nord-ouest, ont été mis au jour les vestiges

d'un mur correspondant à l'implantation d'une des anciennes maisons, édifiées de part et d'autre de la rue l'Enghien qui reliait, au nord, la rue de la Tranchée. Encore existante au milieu du XVIIIe siècle, les habitations ont été démolies et la rue abandonnée, ce afin d'agrandir la « Promenade » et d'élargir le parc ; Ces travaux se sont achevés en 1772.

La dernière zone d'intervention a livré, quant à elle, quelques fosses datées du Haut-Empire. Leur état de conservation médiocre ainsi que le mobilier associé extrêmement fragmentaire n'ont pas permis de déterminer leur nature exacte. Sur cette partie septentrionale du parc, aucun remblaiement ou remaniement n'ont été observés : le socle calcaire affleure. Néanmoins tout ce secteur apparaît largement impacté par d'importants creusements modernes, potentiellement liés à l'extraction.

Leconte Sonia

POITIERS Jardin-des-Droits de l'Homme

Notice non parvenue

Billy Benoît (Inrap)

C'est suite à la découverte fortuite d'une cave, lors de travaux de réhabilitation des voiries et des réseaux dans le haut de la Grand'Rue, à Poitiers, que le service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine a décidé d'entreprendre une opération de sauvetage urgent.

Réalisée le 23 mai 2019 par le bureau d'études Éveha, sous la responsabilité de Paul Butaud, celle-ci a été l'occasion de collaborer avec Christophe Belliard (archéologue municipal de la Ville de Poitiers), soulignant l'intérêt partagé par les différents acteurs du domaine de l'archéologie poitevine pour le patrimoine de l'agglomération. L'objectif principal de cette intervention archéologique était de procéder aux relevés et à l'enregistrement des vestiges mis au jour quelques jours auparavant dans le but de mieux comprendre l'occupation passée des lieux. La découverte de maçonneries dans ce secteur de la ville n'était pas étonnante puisque différents plans anciens font encore figurer la présence d'un îlot de constructions à cet emplacement dans la première moitié du XIXe siècle. Situé sur le tracé du decumanus maximus (un des axes majeurs de la cité antique Lemonum), l'îlot se développe très certainement au cours des Temps modernes, voire dès le Moyen Âge, aux abords immédiats de la collégiale Notre-Dame-la-Grande, aujourd'hui localisée en plein cœur historique de Poitiers.

Les vestiges étudiés correspondent à l'angle sud d'un bâtiment illustré sur différents documents graphiques établis dans la première moitié du XIXe siècle (Phase 1). Il se développait depuis le bord septentrional de la Grand'Rue (anciennement « rue Saint-Étienne »), vers le centre de l'actuelle place Charles de Gaulle. Au regard de cette documentation, la maçonnerie sud-est correspondait à un mur mitoyen édifié entre deux bâtiments situés à l'angle de l'îlot, tandis que son retour en équerre, situé au sud-ouest, en constituait la façade sur rue. Cette dernière conserve d'ailleurs le vestige d'un soupirail qui témoigne de son lien avec l'axe viaire. À ce propos, cette opération a permis d'apporter quelques données complémentaires. En effet, grâce aux vestiges mis au jour, nous avons estimé qu'à cet endroit la Grand'Rue mesurait un peu moins de 4 m de large au début du XIXe siècle. La présence de maisons à pans de bois quelques mètres plus haut dans la rue laisse effectivement penser que l'alignement des façades méridionales de la rue n'a guère évolué depuis la fin du Moyen Âge, même si ces dernières ont changé d'apparence.

Dans un second temps, le bâtiment est profondément réaménagé (Phase 2). Il est doté d'une cave voûtée en plein cintre dont la maçonnerie est plaquée contre le mur sud-ouest précédemment évoqué. Dans l'angle

méridional de la cave, un petit espace était aménagé de sorte à constituer un réduit, lequel était probablement destiné à descendre les denrées et autres stocks à entreposer dans les sous-sols du bâtiment. Son passage vers l'autre espace de la cave se faisait par une ouverture qui conserve une portion de son arc surbaissé. Ce type d'agencement semble assez représenté dans le sous-sol poitevin où la multiplicité des niveaux de caves conduit bien souvent à prévoir de véritables « puits » de service. La présence de cet espace souligne de nouveau le lien étroit qu'entretenait la cave avec la rue.

L'ensemble de ces transformations serait à mettre en lien avec une opération de réaligement des façades mise en œuvre dans le premier tiers du XIXe siècle. Projetée en 1819 sur un plan, à l'échelle de la quasi totalité de la limite sud-ouest de l'îlot, cette intention semble toutefois n'avoir été entreprise que sur le bâtiment formant son angle sud. À cet endroit, le retrait d'une partie du bâtiment mitoyen a donc



Poitiers - Grand'Rue
Vue générale des vestiges depuis le sud-ouest. Cliché : P. Butaud@Éveha 2019

créé un certain enfoncement de la rue, permettant éventuellement d'expliquer l'aménagement du réduit.

C'est également à ce réaligement que l'on peut attribuer deux reprises observées dans le parement du sud-ouest, lesquelles seraient la trace de l'ancrage de la nouvelle façade du bâtiment voisin.

Au bilan, si la présence d'anciens bâtiments dans ce secteur de l'agglomération est assez connue, leur impact au sol l'est cependant moins. L'intérêt de l'étude de leurs soubassements est donc de localiser avec certitude leur emplacement et leur orientation, mais

plus largement, ces découvertes nous renseignent sur les mutations de l'urbanisme poitevin, notamment celles opérées à l'issue de réaligements de façades au début du XIXe siècle à l'échelle de la ville. Ces vestiges nous amènent aussi à nous interroger sur l'évolution morphologique des espaces de circulation à l'intérieur de l'agglomération, dont les tracés et les largeurs semblent avoir largement évolué depuis la mise en place des trames viaires au cours de l'Antiquité.

Butaud Paul

Moyen Âge,
Époque moderne,

POITIERS Le Pont Joubert

Époque contemporaine

Entre la fin de l'été 2018 et le début de l'été 2019, la réhabilitation de Pont Joubert, à Poitiers (86), a été l'occasion de porter un regard archéologique sur les élévations d'un des plus vieux ponts de la ville, témoin de son passé médiéval.

Chargée de cette mission, la société Éveha est intervenue concomitamment aux deux phases du projet : la reconstruction du tablier (partie réservée à la circulation) ainsi que la restauration des parements de l'ouvrage. Pour les archéologues cela a consisté en premier lieu en une surveillance de la déconstruction du tablier en béton armé (fig.1) ; l'objectif étant de documenter au maximum les parties internes habituellement non visibles du monument et de constater l'impact qu'ont eu les nombreux travaux de restauration ou de reconstruction, notamment ceux opérés depuis la fin du XIXe siècle. Dans un second temps, les chercheurs ont entrepris une étude du bâti profitant de la pause d'échafaudages le long des élévations amont et aval du pont de manière à observer de plus près les détails de la construction, les matériaux mis en œuvre, les techniques employées... mais aussi afin d'étudier les articulations des maçonneries entre elles, dans le but de comprendre leur mise en phase chronologique.

■ Sur le plan historique

L'histoire du Pont Joubert est étroitement liée à l'évolution et au développement de la ville de Poitiers puisque le lieu est connu dès l'Antiquité pour être à un des points de franchissement du Clain, rivière qui détermine les limites septentrionales et orientales de l'éperon sur lequel se développe l'agglomération *Lemonum* (ou *Limonum*), capitale de cité des Pictons. Situé à la sortie de la ville, sur la voie partant en direction de Bourges (*Avaricum*), un gué assurait le passage du cours d'eau dans le prolongement du *decumanus*, un des axes principaux de part et d'autre duquel s'organise l'urbanisme dans les premières décennies du Ier siècle de notre ère. Son emplacement serait encore aujourd'hui marqué par la présence

d'un enrochement affleurant la surface de l'eau à une vingtaine de mètres en aval du pont.

Au Moyen Âge, ce gué est remplacé par le Pont Joubert, mentionné pour la première fois en 1083 sous le nom de « *pontem lobert* » ou « *Pons Engelberti* ». Durant cette période le rayonnement de la cité est croissant, en particulier grâce à la fondation du monastère Sainte-Croix par la reine Radegonde, peu après 550, ou encore suite à la constitution du duché d'Aquitaine, au début du Xe siècle, qui fait de la ville un des lieux de résidence des comtes du Poitou, participant ainsi grandement à son essor.

Vers 1160, Aliénor d'Aquitaine entreprend la construction d'une nouvelle enceinte urbaine qui sera consolidée par Jean de Berry, à la fin du XIVe siècle. Le Pont Joubert, très certainement reconstruit à cette occasion, dispose d'une importance stratégique significative au sein de ce dispositif pour la gestion de l'accès à l'éperon. S'il paraît évident que l'ouvrage ait été en ces temps fortifié, nous ne connaissons malheureusement pas l'aspect qu'il pouvait revêtir, même si son apparence et son évolution morphologique se dessinent progressivement au travers de multiples mentions de travaux et réfections de l'ouvrage.

En 1383, la construction de bardeaux et d'écluses pourrait indiquer une restauration d'envergure, voire la construction d'un nouveau pont. D'après un document conservé aux archives municipales de Poitiers, les travaux auraient été exécutés en 1386 suivis, quatre ans plus tard, de la reconstruction de la porte du pont.

La porterie est refaite en 1438. En 1440, ce sont les ponts-levis et les ponts dormants qui font l'objet de réfections, puis dix ans plus tard, les portes et les deux arches comprises entre les deux ponts-levis occasionnent elles aussi des réparations.

Reconstruit en 1451, en prévision de la venue du roi à Poitiers, le Pont Joubert est doté d'un double système défensif. À la porte intégrée aux remparts de la ville (du côté de la rive gauche) s'ajoute, au milieu du pont, une seconde porte précédée d'un pont-levis. Une inscription commémorant l'édification du monument



Poitiers - Le Pont Joubert

Fig. 1 : Vue du Pont Joubert après retrait de l'ancien tablier, depuis le boulevard Bajon. Cliché : P. Butaud © Éveha 2019

a été sauvée lors des démolitions commencées en 1829. Actuellement conservée dans les réserves du Musée Sainte-Croix de Poitiers, on peut y lire : « LAN MIL CCCC CINQUA(N)TE ET UNG / LAN QUE DIEU ET SAI(N)T JEH(AN) FURE(N). UNG / HILAIRE LARCHER, CHEVALIER MAIRE / CEST PONT ET ARCHERE SI FIT FAIRE ». Elle mentionne ainsi les travaux effectués, la date de leur exécution et le nom du maire qui les avait faits réaliser. Au centre des quatre lignes de l'inscription se trouvait un écu, aujourd'hui illisible, portant les armes des Larcher.

En 1569, le Pont Joubert est le théâtre d'un épisode majeur de l'histoire militaire de la cité et des guerres de Religion en Poitou : le siège de Poitiers par les armées huguenotes menées par l'amiral Gaspard de Coligny, sous la conduite nominale des princes de Bourbon, Henri de Navarre, futur roi de France Henri IV, et son cousin Henri I, prince de Condé. À cette occasion, deux arches du pont auraient été démolies par les assiégés par mesure de précaution. Cet épisode sera illustré cinquante ans plus tard, en 1619, par François Nautré, à la demande du maire de Poitiers, Jean Pidoux, et des membres du Corps de Ville. Le pont Joubert y est représenté avec deux portes fortifiées : une du côté de la rive gauche du Clain, intégrée au rempart de la ville, l'autre située dans le chenal, du côté de la rive droite (fig.2).

En 1705, une chapelle dédiée à la Vierge Marie est érigée sur le pont afin de commémorer cet événement. De plan semi-circulaire, elle s'élevait sur le flanc amont de l'ouvrage, sur l'avant-bec d'une des piles. Elle disposait d'un fronton triangulaire classique orné d'une inscription : « Si l'amour de Marie dans ton cœur est gravé, en passant n'oublie pas de lui dire un ave ». La statue de la vierge qui s'y trouvait est aujourd'hui conservée dans l'église Sainte-Radegonde, à Poitiers, au-dessus de la porte de la sacristie. Il est toutefois possible qu'une chapelle plus ancienne se trouvait dans les tours du pont puisqu'en 1622, Louis XIII vint s'y recueillir et recevoir les clés de la ville avant de faire son entrée dans Poitiers.

À partir du milieu du XVIIIe siècle, la pression foncière à l'intérieur de la ville de Poitiers force l'ouverture sur ses faubourgs. L'enceinte urbaine est alors progressivement démantelée, en commençant par les portes et les ponts. Ruiné par la succession de crues dévastatrices du Clain le Pont Joubert est partiellement reconstruit à la toute fin du siècle faisant définitivement disparaître les parties en bois qui le composait, mais il conserve toutefois la porte fortifiée qui se trouvait du côté de la rive droite. Cette dernière sera supprimée une trentaine d'années plus tard, en 1829 (fig.3).

Au XIXe siècle, l'ouvrage souffre d'un sérieux manque d'entretien. La chute de nombreuses pierres force même à réguler la circulation des charrettes sur le pont, mais aussi à en condamner le passage aux équipages et convois de la caserne militaire Aboville (située au quartier des Dunes) revenant du champ de manœuvres. D'importants travaux sont donc décidés à la fin du siècle pour rétablir la circulation et pour élargir par la même occasion la bande de roulement. D'abord projeté en métal, à la mode des ouvrages de chemin de fer, le tablier sera construit en béton armé : un procédé novateur qui tend à se généraliser du fait de son coût réduit. Réalisés entre 1900 et 1902, les travaux sont aussi l'occasion de supprimer la chapelle de la Vierge, malgré l'attachement témoigné à son égard par les riverains. Il s'accompagne aussi de la réhabilitation des berges aux abords immédiats du pont afin d'en faciliter l'accès. Les travaux se poursuivront du côté de la rive gauche jusqu'en 1904, année marquée par une forte crue, le 16 février.

Nous ne connaissons pas bien les raisons qui, soixante ans après la reconstruction du tablier, ont motivé le déplacement de la pile qui accueillait au siècle d'avant la porte fortifiée. Serait-ce à cause de l'apparition de désordres structurels ? Ou peut-être dans le but d'améliorer le passage des crues ? Toujours est-il que cette disposition engendre de fait la réduction de l'ouverture de l'arche principale et porte l'ouverture de la cinquième arche à plus du double de ce qu'elle était auparavant. Pour la reconstruction de cette dernière, les ingénieurs de l'époque optent pour un système en totale contradiction avec la structure en pierre de l'ouvrage puisqu'elle est refaite au moyen d'une ossature creuse en béton. Au même moment, la quasi-totalité de la façade aval des voûtes sont éventrées de part en part pour permettre l'installation d'une importante canalisation d'eau potable. Cette opération stigmatise encore un peu plus le monument déjà fortement marqué par les nombreux remaniements, seulement la conduite participe aujourd'hui à la rigidité de l'édifice.

En 1982, la violence d'une nouvelle période de crues oblige à ébrécher les extrémités des parapets afin d'éviter que le pont ne soit emporté par la pression de l'eau sur les bois accumulés contre les piles. À la suite de cet épisode, la canalisation d'eau potable est vraisemblablement remplacée « place pour place ».

Les travaux réalisés entre l'été 2018 et l'été 2019 marquent ainsi une énième reprise de l'ouvrage. Le nouveau tablier en béton élargit, de quelques dizaines de centimètres supplémentaires, la surface de circulation sur le pont. Toutefois, l'évolution la plus significative réside probablement dans l'installation de garde-corps métalliques ainsi que d'un belvédère à l'aplomb de l'ancienne chapelle ouvrant la perspective sur le Clain et ses berges.

■ Du point de vue archéologique

L'actuel Pont Joubert mesure approximativement 83 m de long pour 6 m de large. Principalement



Poitiers - Le Pont Joubert

Fig. 2 : Détail extrait du tableau « Le siège de Poitiers par l'amiral de Coligny en 1569 », réalisé par François Nautré, 1619 (source : wikiwand.com 2018).

construit en blocs de pierres de taille de grand appareil, il est constitué d'un tablier formant dos d'âne soutenu par sept arches au départ de six piles. Ces dernières comportent des avants-becs triangulaires ou en amande de différentes dimensions et des arrières-becs saillants sur les deux piles centrales.

Si l'histoire du Pont Joubert semble à première vue bien établie, la nécessité d'une intervention archéologique résidait principalement dans la critique d'authenticité du monument. Qu'en est-il vraiment de la construction médiévale ? Malgré le fait qu'il soit le dernier exemplaire conservé des ouvrages de franchissement médiévaux de Poitiers, et pourtant cité à de maintes reprises depuis le XIXe siècle dans des publications historiques, personne n'avait jusqu'alors porté un regard approfondi sur ses parements.

Les recherches menées par Patrice Arbona dans les années 1990 et les récentes prospections réalisées par Camille Gorin dans la rivière ont tout de même permis de mettre en évidence la présence sous le monument de pieux en bois, de blocs de pierre et de mortier assurant probablement pour partie la fondation des piles.

Au début de l'année 2018, la société Éveha avait également réalisé une surveillance de travaux dans la rue de la Croix Rouge et au départ de la rue Cornet (en rive droite du Clain), dans le cadre du remplacement d'une canalisation d'eau potable. L'opération avait

révélé quelques constructions médiévales aux abords immédiats du pont, mais elle avait surtout permis de retrouver différents aménagements relevant de l'évolution de la voirie et de la gestion des eaux dans le secteur aux époques moderne et contemporaine, notamment certaines transformations documentées au moment de la reconstruction du Pont Joubert entre 1900 et 1902.

Cette opération archéologique a ainsi permis d'affiner les connaissances sur le monument, apportant notamment quelques nouveautés concernant la mise en œuvre des matériaux, comme sur les reprises marquant les différentes phases de restauration et de reconstruction du monument.

Par ailleurs, la figuration du Pont Joubert sur quelques plans, gravures et vues de la ville depuis la fin du Moyen Âge ou encore plus récemment sur de nombreuses cartes postales et photographies aériennes, montre bien les importantes évolutions morphologiques qu'il a subies au cours du temps. La confrontation de cette documentation graphique avec les sources d'archives et les observations réalisées sur le terrain nous ont autorisé l'élaboration d'une synthèse critique sur l'authenticité de l'édifice dit « médiéval ».

Butaud Paul



Poitiers - Le Pont Joubert

Fig. 3 : Lithographie représentant le Pont Joubert, réalisée par Pierre Langlumé en 1827 (source : AMP, Noël 1828).



Poitiers - Le Pont Joubert



Poitiers - Le Pont Joubert

Antiquité,
Moyen Âge,

POITIERS Rue des Caillons

Période récente

Zone probablement agricole jusqu'à la fin du II^e siècle ou le début du III^e siècle, le terrain acquière alors une vocation funéraire avec la construction d'un

petit édicule ayant livré les restes d'une incinération. À la fin du III^e siècle, le secteur reçoit un apport conséquent de remblais correspondant à l'aménagement de

terrasses entre la rupture de pente qui marque la limite urbaine et la rivière. Un chemin empierré se terminant en une sorte d'esplanade conduit à un ensemble funéraire composé de 53 tombes à inhumations qui s'implante en rive gauche du Clain à l'extrême fin du IIIe siècle et dans les premières décennies du IVe siècle.

Un enclos funéraire quadrangulaire est installé au même endroit, dans la première moitié du IVe siècle. Fortement arasé et recoupé par plusieurs aménagements médiévaux, ni son élévation ni son accès ne sont connus. Une grande fosse quadrangulaire abritait probablement le sarcophage de son propriétaire. Plusieurs foyers sont aménagés à l'intérieur du monument qui a une longue durée

d'utilisation puisqu'il ne sera abandonné que dans le courant du VIe ou du VIIe siècle. Des tombes sont creusées au plus près de l'enclos durant cette longue période. Une seule inhumation a été reconnue à l'intérieur. Découverte exceptionnelle, il s'agit de la sépulture d'un petit singe, daté de la seconde moitié du VIe ou du début du VIIe siècle.

Après la mise en place sur la moitié sud du site, d'un remblai de démolition, puis d'une couche de terre végétale, un chemin empierré, large de quelques mètres, est reconstruit à l'emplacement du précédent, en suivant la même orientation. Un édifice énigmatique (mausolée, chapelle funéraire ?), avec une abside à pans coupés, est construit (VIe siècle ?). L'usage funéraire du monument est assuré par une tombe d'enfant installée à l'intérieur de celui-ci contre l'un de ces murs. Une série de sépultures prend place

autour de cette construction et vient même recouvrir la voie qui est abandonnée entre temps (dernier tiers du VIIe siècle – VIIIe siècle ?). Probablement avant même l'abandon de la nécropole, des carrières d'argile apparaissent à l'extrémité nord du site.

La vocation proprement funéraire du site est abandonnée vers 800. Apparaissent alors des installations agraires (silos) et artisanales (fonds de cabane, fosses, puits) probablement associées à un habitat, construit qui plus est sur une cave bâtie en pierre. Un des silos, daté de la fin du VIIIe siècle, contenait les squelettes de huit adolescents et jeunes adultes, retrouvés entremêlés dans le comblement de la structure. L'origine et la nature de cette occupation reste à définir. Une installation hors les murs, si précoce, laisse à penser qu'il y a un rapport probable entre le choix du site et la proximité de la rivière, parallèlement au développement du bourg Sainte-Radegonde.

Le site est totalement abandonné dans le courant du IXe ou au tout début du Xe siècles. Il fait partie à la fin du XIIe siècle des espaces de cultures pris entre les deux enceintes.

Au milieu du XVe siècle, un canal alimentant des moulins à tan est creusé à proximité immédiate du site, en parallèle de la rivière. Les déblais liés à ce creusement sont rejetés sur la zone fouillée, rehaussant celle-ci de pratiquement deux mètres.

À partir du XVIIe siècle, la zone est divisée en clos, et restera ainsi jusqu'à aujourd'hui.

Gerber Frédéric

Antiquité,
Moyen Âge,

POITIERS

Église Saint-Jean-de-Montierneuf

Période récente

Dans le cadre d'un projet d'assainissement extérieur de l'église Saint-Jean-de-Montierneuf et d'aménagement de ses abords, ordonné par la ville de Poitiers et sous la maîtrise d'œuvre de Marie-Pierre Niguès, architecte du patrimoine, une intervention d'archéologie préventive a été menée par la société Hadès sous la forme d'une surveillance de travaux. L'opération a été réalisée entre octobre 2017 et février 2018. Cette intervention avait comme objectifs de mieux documenter l'histoire et l'évolution architecturale de l'abbaye grâce à l'observation des vestiges archéologiques issus des tranchées d'assainissement réalisées aux abords immédiats de l'église. Elle a été agrémentée par une étude historique menée en amont de la fouille par le cabinet Niguès.

Les investigations ont principalement permis d'observer des maçonneries, d'importants apports de remblais, plusieurs sépultures et un dispositif de ventilation des pieds de murs de l'église (drain voûté). Les observations de terrain mises en relation avec les études sur le mobilier, l'étude historique et les analyses

radiocarbones ont permis de distinguer six grandes phases d'occupation.

La plus ancienne (phase 1) est antérieure aux origines du monastère. Aucun vestige en place lui étant associé n'a été repéré lors de la fouille. Le mobilier céramique, retrouvé de manière résiduelle dans les complements des sépultures principalement, permet de cerner une occupation antique autour des Ier-IIe siècles de notre ère. Elle avait déjà été mise en évidence en 2005 par le diagnostic Inrap réalisé à l'emplacement de l'actuel parking du Rectorat.

La deuxième phase (phase 2) est d'ordre funéraire et concerne une série de douze inhumations, localisée au sud du massif oriental de l'église, contre les fondations de l'édifice. L'étude biologique menée sur ces sujets a permis de distinguer des individus adultes et exclusivement masculins pour ceux dont la détermination du sexe a été possible. Ils présentent également des marqueurs dentaires et musculo-squelettiques prononcés et récurrents signant des

conditions de vie particulières : régime alimentaire et activités physiques.

Afin de cerner au mieux cette occupation funéraire, des analyses radiocarbones ont été effectuées. Elles donnent des résultats cohérents et attestent d'une phase d'inhumation majeure datant de la première moitié du XI^e siècle et remontant donc aux origines de l'abbaye.

L'ensemble de ces indices, malgré l'effectif restreint étudié, vient conforter l'hypothèse d'inhumations de moines autour du chevet.

D'un point de vue archéologique, l'occupation funéraire, qui apparaît bien cernée dans le temps, est scellée par la construction d'une chapelle érigée au niveau de l'angle formé par la chapelle orientée du transept sud et la chapelle rayonnante sud du chevet, à une date indéterminée. Cet édifice, constitutif des bâtiments monastiques, était pourvu d'un décor sculpté et pictural avéré par une description de 1393 et pouvant être daté du début du XIII^e siècle. Il fait directement le lien avec la troisième phase (phase 3) mise en évidence et liée à une modernisation des décors de l'abbaye à la période gothique. Cette phase a également pu être perçue grâce à la mise au jour des bases des maçonneries de la chapelle rayonnante sud du chevet. Une colonne engagée de style gothique toujours en place y a pu être observée. Ces deux éléments datent probablement de la période de reprise des baies et des contreforts du mur gouttereau sud de la nef, déjà mise en évidence lors d'une précédente intervention archéologique en 2011, et alors datée du début du XIII^e siècle.

La quatrième partie (phase 4) ne constitue pas une phase à proprement parlé mais traite plutôt d'un fait n'ayant pu être rattaché à une grande phase chronologique. Il s'agit de la sépulture d'un individu retrouvé inhumé dans l'espace du transept sud, à l'intérieur de l'église, daté du XVI^e siècle par analyse radiocarbone.

La cinquième phase d'occupation (phase 5) concerne les bouleversements opérés dans l'abbaye suite aux Guerres de Religions, à partir du XVII^e siècle et jusqu'au XVIII^e siècle. Les investigations archéologiques en révèlent les stigmates. Les fondations de l'arrachement du mur nord de la travée amputée en 1643-1644 en façade ouest ont été mises au jour. De même, d'importants niveaux de remblais ont pu être observés au sud de l'église. Leur mise en place, au XVIII^e siècle, a permis la reconstruction des bâtiments conventuels

et du cloître, alors en ruines, à une hauteur suffisante pour se préserver des remontées capillaires nourries par une nappe phréatique naturellement très haute.

La dernière phase d'occupation (phase 6) correspond aux aménagements survenus après la Révolution Française. À cette date, l'église, désacralisée, est transformée en écurie puis en magasin à fourrage pour la caserne qui s'est installée dans le monastère désaffecté. La mise en place d'un manège, d'abreuvoirs et la construction d'un long bâtiment dans l'axe de la chapelle orientale du chevet pouvant correspondre à des écuries, sont attestés.

Les militaires vont à leur tour apporter des remblais importants aux abords immédiats de l'église en y amoncelant des terres pour former des buttes de protection autour de leur champ de tir. Ces terres générèrent une humidité accrue du monument qui nécessita la construction d'un dispositif de ventilation des pieds de murs de l'église. Cet ouvrage fut construit dès 1842 et pris la forme d'un canal souterrain visant à établir un courant d'air le long des gouttereaux sud de la nef et ouest du bras sud du transept et le long du massif oriental. Il est tout à fait envisageable de penser que sa construction occasionna la destruction de séquences d'inhumations plus tardives que celle mise au jour au sud du chevet.

Les bâtiments de la caserne furent cédés au Rectorat en 1946, qui y établit les locaux de l'Ensm (école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique) puis, à partir des années 1990, les bâtiments hébergèrent différents services universitaires. Ils sont aujourd'hui réhabilités pour y accueillir la plus grande partie des services du rectorat

Notre intervention archéologique, mise en corrélation avec les précédentes découvertes et les sources archivistiques, atteste indéniablement de l'importance de ce site. Il semble qu'une surveillance archéologique s'avère incontournable pour tous travaux qui engendreraient des bouleversements dans le sous-sol ou au niveau du bâti. Espérons que les recherches futures apporteront des éléments complémentaires de compréhension à la fois sur l'occupation et l'évolution de l'espace funéraire du site et sur les bâtiments monastiques médiévaux, aujourd'hui encore les plus méconnus.

Paulien Elsa

travaux. L'opération a été réalisée entre novembre 2018 et novembre 2019, suivie d'une campagne de relevés en juin 2020.

Les investigations ont principalement permis d'observer des éléments maçonnés en partie basse (parements de murs, piliers et niveaux de sols carrelés) et d'importants apports de remblais issus des tranchées d'assainissement réalisées en pied des murs de l'église. Les données restent limitées en raison de la faible largeur des tranchées (30 cm) et de leur profondeur (50 cm au maximum).

La plus ancienne phase est antérieure aux origines du monastère. Aucun vestige en place lui étant associé n'a été repéré lors de la fouille. Le mobilier céramique, retrouvé de manière résiduelle dans les niveaux de remblais, atteste d'une occupation antique autour des I^{er}-II^e siècles de notre ère. Elle avait déjà été mise en évidence en 2005 par le diagnostic Inrap réalisé sur l'espace envisagé pour l'aménagement d'un parking souterrain lié aux services du Rectorat (Bolle, Leconte 2005) et par l'intervention menée par la société Hadès entre 2017 et 2018 lors de l'assainissement extérieur de l'édifice (Paulien 2019).

Les informations livrées sur l'édifice construit dans le dernier tiers du XI^e siècle sont ténues. En effet, l'édifice a fait l'objet d'une campagne de restauration drastique, initiée par le prêtre Sabourin dès 1817 et destinée à sauver l'église. Cette campagne controversée qui vit de nombreux chapiteaux bûchés fut aussi l'occasion d'un rehaussement du niveau de sol de l'église (0,50 à 0,70 m) par l'apport de remblais avant d'être intégralement recarrelé. Il occulta par conséquent toutes les bases moulurées des piles : ces dernières ont été également bûchées, rendant toute restitution impossible. De rares portions de parement intactes ont permis d'observer les joints d'origine (de type rubané, de moins de 2 cm de largeur) dans les chapelles du sanctuaire, ou encore une croix de consécration peinte sur un des piliers engagés de la nef. L'étude d'un des piliers de la nef, composé d'un noyau cylindrique flanqué de colonnes engagées, a permis d'observer une standardisation dans le plan des blocs.

Si par endroit le sommet des fondations a pu être observé, seuls de rares lambeaux de sols étaient conservés. Il s'agissait à chaque fois de carreaux en terre cuite de 10/11 cm de côté, sans décor. Aucun élément n'a permis de dater ces vestiges. Sous le rond-point de colonnes du sanctuaire, une maçonnerie fermait l'espace. Seul le parement extérieur a été dégagé, ne permettant pas de déterminer s'il s'agissait d'un véritable mur-bahut ou de l'amorce d'un emmarchement.

Le monastère bénéficia d'importantes restaurations entre le XVII^e et le XVIII^e siècles, conséquences des guerres de Religions qui ravagèrent le site. Mais les travaux réalisés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église semblaient également aspirer à contenir le surcroît d'humidité en tenant le monastère hors d'eau. Pour exemple, cet argument motiva dans la première moitié du XVIII^e siècle la reconstruction des bâtiments conventuels et du cloître, alors en ruines, sur un remblai d'environ 2 m au-dessus de l'ancien niveau, soit une hauteur suffisante pour se préserver des remontées capillaires nourries par une nappe phréatique naturellement très haute. Les terrassements opérés au début du XIX^e siècle ont fait disparaître toutes traces de ce remblaiement, dans l'emprise des travaux, mais il est encore perceptible dans la 1^{ère} travée de la nef.

Différents aménagements ont été réalisés après la Révolution Française. À cette date, l'église, désacralisée, est transformée en écurie puis en magasin à fourrage pour la caserne militaire installée dans le monastère désaffecté. La mise en place d'un manège, d'abreuvoirs et la construction d'un long bâtiment dans l'axe de la chapelle orientale du chevet pouvant correspondre à des écuries, sont attestées. Dans l'église, certains trous d'encastrement repérés sur les élévations du mur gouttereau sud et les piliers peuvent correspondre à des planchers intermédiaires mis en œuvre dans le collatéral sud de la nef.

L'édifice fut réouvert au culte dès 1822, à la fin des restaurations, grâce au concours du préfet de la Vienne, Monsieur du Hamel, qui le fit passer du ministère de la guerre à celui du culte. Il fut classé au titre des Monuments Historiques en 1840.

Si le potentiel archéologique de l'intérieur de l'église a été fortement impacté par les travaux du XIX^e siècle, il s'avère cependant encore important, pour tous les vestiges présents sous le niveau de circulation médiéval.

Mandon Fabrice et Paulien Elsa

- Bolle, Leconte 2005
- Bolle A., Leconte S. : *Poitiers, 20 rue Guillaume VII Le Troubadour*, rapport d'évaluation archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Nouvelle Aquitaine, 2005.
- Paulien 2019
- Paulien E. : *Église Saint-Jean-de-Montierneuf, Poitiers (Vienne), surveillance archéologique de travaux*, rapport final d'opération archéologique, Hadès, Poitiers, SRA Nouvelle Aquitaine, 2019.

POITIERS

Eglise Saint-Hilaire-le-Grand

L'étude s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche initié par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, unité mixte de recherche de l'université de Poitiers et du CNRS (UMR 7302), portant sur la collégiale Saint-Hilaire-le-Grand, sous la responsabilité de Cécile Voyer (université de Poitiers, CESCO) et d'Éric Sparhubert (université de Limoges, CRIHAM).

L'analyse archéologique du clocher-porche constitue une des premières étapes de l'étude. Elle visait à mieux comprendre son articulation avec l'église, et de préciser le phasage du chantier roman. Les relevés en plan et en élévation de l'église, réalisés par Archéovision dans le cadre du projet, ont servi de base à l'étude. Ils ont été complétés par des relevés photogrammétriques de certaines élévations du clocher-porche et de ses abords (notamment une salle isolée, presque inaccessible). Le travail sur le terrain mené sur deux semaines a principalement porté sur l'étage du clocher et la tribune associée.

Le premier constat est que le clocher-porche ne semble pas avoir été conçu comme la première étape du chantier de reconstruction de la collégiale telle que nous la connaissons (dans son état du XI^e siècle : entièrement charpentée, avec uniquement trois vaisseaux dans la nef). L'édifice a été élaboré comme un monument indépendant : chaque face du clocher-porche a été conçue pour être vue et non pour être collée à un édifice antérieur ou destinée à être masquée. On ne peut actuellement dire si l'implantation du porche a été conditionnée par celle de l'église antérieure. Le tombeau de saint Hilaire pourrait se situer à l'extrémité orientale de la nef, donc à proximité du porche. Si ce dernier pouvait offrir un accès direct au monument funéraire, il pouvait également marquer l'entrée d'un espace ecclésial plus large que la seule église, comme la tour-porche de l'enclos canonical de Viviers, située en avant de la cathédrale.

La fonction de l'étage du clocher demeure inconnue. À Poitiers, rien ne permet d'y voir une chapelle, contrairement à beaucoup d'autres tours-porches. Le seul document nous donnant une indication sur l'usage d'un des étages du clocher est très tardif et peut même être considéré comme anecdotique : en 1577, on apprend que l'un des coûtres de Saint-Hilaire, chargé de fermer l'église, y dormait. Le document est ambigu puisqu'une « chambre des coûtres » existerait, également aux abords de la façade occidentale de l'église. Les graffitis témoignent du passage, voire de l'attente, de personnes, dans l'étage du clocher.

Initialement, aucun escalier n'existait pour relier directement le rez-de-chaussée à l'étage du clocher. L'accès à l'étage s'effectuait du côté sud, dans la travée sud-ouest par une porte en hauteur, légèrement décalée afin que le dispositif y montant (échelle, rampe

en bois) ne gêne pas la circulation au niveau inférieur. A contrario, un escalier en vis permettait d'accéder au second étage depuis le premier étage (et ne se prolongeait pas au-delà). Après la construction de la collégiale du XI^e siècle, on pouvait circuler à l'étage autour du clocher, par la tribune située entre le clocher d'une part et le transept et le vaisseau central de la nouvelle église d'autre part. On entrait alors dans l'étage du clocher par sa porte d'origine, après un cheminement qui paraît plus subi que voulu dès le départ.

La mise en œuvre de l'édifice, entièrement en pierres de taille, diffère grandement par rapport à celle du reste de l'église. Elle paraît assez hésitante, contrastant avec une architecture très élaborée (joints épais, retouches après pose, ...). On y trouve de nombreux signes lapidaires, occupant toute la surface visible des blocs (traits parallèles, croix), que l'on n'observe qu'épisodiquement dans le transept de l'église (réemplois ou restes de chantier).

L'étude pose également le problème du déroulement du chantier de construction de l'église du XI^e siècle, venue englobée le clocher-porche, et des éventuels changements de parti durant les travaux. Les repentirs apparaissent très tôt, dès l'implantation des piliers. Il apparaît que, dans un premier temps, la tribune du transept présentait une moindre hauteur. Sa couverture devait se situer bien plus bas, permettant l'ouverture de la grande baie haute éclairant le vaisseau central de la nef. Cette disposition, si elle permettait encore aux baies du clocher de prendre le jour au-dessus de la toiture, devait recouper par contre son décor architectural.

L'espace cernant le clocher sur ses faces est et sud et permettant de cheminer vers son ancienne entrée fut alors scindé en deux par un mur percé d'une porte : la tribune proprement dite, ouverte sur le transept par une baie géminée et peut-être à usage liturgique, et deux travées de raccord, entre le vaisseau central de la nef et le clocher, permettant d'accéder à la porte de ce dernier. Ce passage pouvait être fermé par un mur à l'ouest ou ouvert sur les combles du bas-côté nord, dont la toiture devait prolonger celle des travées de raccord. Le mur fermant au nord la tribune présente une baie, joutée par une ouverture rectangulaire permettant le passage du chéneau et l'évacuation des eaux pluviales.

Un important changement intervient lors d'érection des baies hautes de la nef. La travée de raccord orientale se voit doter d'une haute voûte en berceau, qui semble avoir eu pour but de servir de « passerelle » entre le second étage du clocher et les combles du vaisseau central de la nef. L'église ne possède en effet aucun accès vers ces espaces. Ce haut volume ainsi créé était largement ouvert à l'ouest vers l'autre travée,

couverte d'une toiture en appentis et donnant accès à la porte du premier étage du clocher. À ce stade, la tribune du transept pouvait encore avoir une toiture plus basse que l'actuelle.

La rupture horizontale visible sur l'élévation orientale du transept (présence d'une moulure intermédiaire, amincissement du mur, associé à un changement d'appareil), s'observe également sur l'élévation ouest, dans la tribune, à la même hauteur. Cela correspond également à l'arase des murs fermant les tribunes du transept au nord et au sud. On peut se demander si la partie supérieure des élévations ne devait pas recevoir un traitement particulier, voire si le transept n'avait pas été prévu pour être plus bas. Il n'est actuellement pas possible de situer cette étape de chantier par rapport à la construction du chevet : ce dernier était-il achevé ou seulement amorcé ? Avec l'achèvement des élévations du transept, le décor peint pouvait être mis en place.

C'est dans un dernier temps qu'il a été décidé de rehausser la couverture de la tribune nord, changement matérialisé par la surélévation de son mur nord. Certains trous d'encastrement présents au sommet du mur du transept pourraient correspondre aux entrants de cette toiture. Ils paraissent associés à deux autres séries de trous correspondant eux à des portions de plancher de 2 m de largeur, dont l'une se situe à mi-hauteur : un escalier en bois, avec palier intermédiaire, a pu être monté pour faciliter l'accès aux combles, depuis la tribune. Cette installation peut être liée aux modifications de la circulation dans la tribune, consécutives aux travaux de voûtement de l'église.

Dans le secteur étudié, la principale conséquence du voûtement de l'église a en effet concerné les travées de raccord et la circulation autour du clocher. La travée de raccord occidentale, qui, à l'étage, permettait jusqu'alors l'accès au clocher, reçut une voûte en berceau analogue dans sa mise en œuvre à celles du transept. Dès la fin du XIe siècle, cette voûte est donc venue obturer la porte, posant un nouveau problème de circulation. L'étude archéologique a permis de repérer des traces indiquant que le passage se faisait alors par la fente de jour éclairant l'escalier en vis de l'étage du clocher, élargie pour l'occasion. Des usures présentes sur le parement ne peuvent s'expliquer que par le choc répété des talons des personnes sortant de l'étage du clocher. L'étroitesse du passage justifiait la

mise en œuvre d'un autre escalier plus pratique, pour accéder aux combles.

Pourquoi avoir condamné la porte du clocher ? Pour le comprendre, il faudrait mieux cerner les transformations opérées dans la travée de raccord occidentale, au-dessus de la voûte en berceau (insertion d'une maçonnerie dans le mur gouttereau de la nef), et ses relations avec la travée de raccord orientale, désormais isolée. À une époque indéterminée (époque moderne ou dès le voûtement ?), cette dernière a été transformée : réfection du plancher (avec trémie) plus en hauteur, éventrement de la voûte. Cela permettait de monter depuis l'intérieur de l'église des éléments de grandes dimensions, comme des cloches. La présence de deux autres étages bien distincts au-dessus de cette travée, à hauteur de la toiture de la nef, est à prendre en compte. Ils pourraient justifier la construction d'une nouvelle voûte en demi-berceau, dans la tribune, pour porter le mur oriental de ces niveaux.

L'étude a permis de repérer de nombreux aménagements dans la tribune, plus ou moins difficiles à interpréter (cloisons, fermetures de baies). Au XVIe siècle (?), le percement d'une porte dans le mur gouttereau nord de la nef signale l'aménagement d'une petite tribune annexe dans la dernière travée du 1er collatéral de la nef. Elle pourrait être en lien avec les petites orgues, localisées au-dessus du chœur liturgique. On peut noter que la tribune était un espace privilégié et a reçu un décor peint, sur 4 m de hauteur : au moins deux phases, le dernier étant un décor de faux-joints rouges, que l'on retrouve également dans la travée de raccord orientale.

Les espaces cernant le clocher se sont avérés bien plus complexes : d'autres découvertes peuvent être faites dans les combles, notamment ceux des bas-côtés de la nef. Cela concerne autant le bâti, que la stratigraphie présente sur l'extrados des voûtes. Des fouilles stratigraphiques permettraient donc de nous renseigner sur les modes de couverture, l'usage des espaces ou encore la vie du chantier. Les nombreux graffitis présents dans le porche et à l'étage du clocher, dont certains sont assurément du XIe siècle, sont aussi des témoignages laissés par les constructeurs et les fidèles à prendre en compte.

Mandon Fabrice

Moyen Âge,
Période récente

POITIERS Le Palais Comtal

■ **Le palais médiéval des comtes de Poitiers/ ducs d'Aquitaine : un changement de statut propice à l'étude**

En novembre 2019, a été signé l'acte de vente de l'ensemble de bâtiments formant palais de justice au cœur de Poitiers. Le changement de propriété sera

effectif au 1er janvier 2020, avec quelques retards sur les prévisions étant donnée la complexité du statut des immeubles qui relevaient, selon le type d'assises et de juridiction, soit du Département soit du Ministère de la Justice. L'acquéreur de l'ancien palais et de son entourage est la Ville de Poitiers, qui a déjà inscrit le

lieu au sein d'ambitieux projets de mise en valeur et réaffectation.

Notons préalablement que comme à Paris, mais avec une rupture désormais plus radicale qu'à Paris, la continuité de la fonction judiciaire fut remarquable. Le palais avait abrité à l'époque carolingienne les cours et assises des ducs d'Aquitaine de la famille des Carolingiens, celles des comtes de Poitiers qui ont porté le titre à partir de la fin du Xe siècle, puis celles des Plantagenêts qui leur ont succédé. Installés au plus haut du plateau, aula, tour et chapelle - à ne pas confondre avec le château intégré à l'enceinte à l'extrémité de l'éperon de confluence - composaient un ensemble aulique classique pour les villes de l'Ouest. Dans ce trio monumental, seule la chapelle a disparu. Outre les comtes-ducs, les sénéchaux, ceux des Plantagenêts comme ceux des Capétiens, organisèrent la vie administrative, économique et militaire avec une alternance soumise aux aléas militaires avant le calme caractérisant l'apanage d'Alphonse de Poitiers à partir de 1241. Dès cette époque, et c'est encore plus vrai 150 ans plus tard, du temps d'un autre prince apanagiste, Jean de France duc de Berry, l'aula et plus encore la tour revêtaient une signification symbolique grâce aux prestations des serments d'hommage : jusqu'à la Révolution la tour dite « Maubergeon » fut une « tour aux fiefs ». Quant à l'exercice de la justice proprement dit, il connut des époques fastes, comme lorsque Charles VII installa à Poitiers le Parlement de Paris (1418 – 1436), puis brièvement la cour des Aides, mais par la suite l'institution du Présidial (1551) héritée de la sénéchaussée assurera une célébrité et des ressorts qui furent assez largement pérennisés jusqu'à nos jours (entre autres juridictions, une cour d'appel est issue des réorganisations de 1800 et 1804).

Le palais comtal et ducal de Poitiers est un monument classé, mais qui n'est pas archéologiquement aussi bien connu qu'on pourrait le supposer. Il subit d'importantes phases d'ajouts et de réfections adaptées aux usages administratifs et à un maintien très moyen de l'état sanitaire. Dans cette conjoncture, a été entrepris, au Centre d'Etudes supérieures de Civilisation médiévale (université de Poitiers/CNRS) un Programme collectif de recherches (PCR) de trois ans minimum, sous la direction de Nicolas Prouteau et Claude Andrault-Schmitt et en partenariat avec les services de la Drac Nouvelle-Aquitaine (site de Poitiers) et la Ville de Poitiers (conventions multiparties).

En raison du calendrier de la vente, des délais pour obtenir les autorisations propriétaire et devant l'impossibilité de débiter sondages et études du bâti, les travaux de l'année 2019 ont consisté à réaliser deux campagnes de scan 3D et de photogrammétrie par drone, réalisées par Archeovision/ Archeotransfert (Unité mixte de service, université de Bordeaux Montaigne / CNRS). La base de plans était, jusque-là, fautive et ne permettait pas d'associer correctement les différents niveaux. Un nuage de points géoréférencé a été constitué en vue de produire ortho-photographies,

plans, coupes et mise en relation des niveaux etc. Les clichés pris depuis le sol ou à l'aide d'une couverture aérienne sont hébergés sur une base données (ARCHEOGRID) ouverte aux chercheurs impliqués dans le PCR. En outre, une campagne de prospection à l'aide d'un radar à pénétration de sol (Géoradar) a été réalisée en septembre 2019 dans la grande salle des pas perdus. Les premiers résultats se révèlent dorés et déjà fructueux. Ces opérations préparent à une première campagne archéologique de fouille programmée (25 mai au 10 juillet et du 1er septembre au 2 octobre) centrée sur la tour Maubergeon et ses abords, dont la localisation et l'ampleur ont été délimitées en fonction de conditions techniques souvent contraignantes et de problématiques scientifiques strictement définies.

Les lieux qui intéressent les médiévistes sont évidemment la grande salle (qui ne sera concernée par les investigations que plus tard) et la tour. Il faut y ajouter ce qu'on est convenu faute de mieux d'appeler le « corps de logis », qui les relie, et qui est à la fois la partie la plus remaniée au cours des siècles et la seule qui ait conservé une charpente ancienne (XVIIe siècle). Plus le peu des circulations anciennes qu'on peut percevoir sur le front oriental, à l'opposé du péristyle actuel.

■ **Le « corps de logis »**

Il faudra distinguer les différentes strates de transformation, dont certaines sont connues des sources. La largeur du bâtiment a été doublée à l'est, au-delà d'une paroi qui est très épaisse en sous-sol. Cette épaisseur a permis l'existence d'un réduit qui accueille une citerne, parfaitement conservée dans son état du XIIIe siècle, qui se trouve donc maintenant exactement au centre de l'emprise du sous-sol du logis. Cette citerne dessert directement cuisines et celliers en connexion avec les espaces auliques des étages supérieurs du corps de logis et les salles de la tour Maubergeon. A l'ouest, le bâtiment s'appuie sur ce qui semble être une maçonnerie résiduelle (ancienne tour ou élément d'un site palatial antérieur ?) ; il contient la grande vis desservant les étages de la tour actuelle, vis dont on sait qu'elle fut bâtie sur les ordres du duc de Berry (1385) avant la réfection (ou l'enveloppement ?) de cette imposante tour-maîtresse. On espère un début de réponse avec un sondage extérieur dans le square.

■ **L'aula**

Les questions sont très nombreuses en dépit de la célébrité de cet impressionnant volume. Malgré quelques investigations anciennes dans le sol, on ne connaît pas le lien exact entre le front occidental et l'enceinte de l'Antiquité tardive et surtout l'occupation urbaine et/ou palatial au Haut Moyen Age qui a ajouté des strates considérables entre ces deux phases. On ne connaît même pas la date de la salle dans le volume défini par ses murs est, nord et ouest (le mur oriental est dû à Jean de Berry) : les évocations de Richard Cœur de lion ou Aliénor d'Aquitaine sont clairement à affiner. Les enduits très laids et qui s'écaillent dissimulent des

ouvertures condamnées ; nombre de sculptures sont des pastiches. On est même fondé à s'interroger sur l'existence initiale de divisions, en hauteur peut-être - cette partition horizontale pouvant être corroborée par les vestiges de maçonneries mis au jour par Eygun en 1941 et par la profondeur du substrat, presque 10 m en dessous du dallage actuel - mais surtout en largeur en raison de la gageure technique que la largeur (17 m) imposait à la charpente initiale (peut être soutenue par une file médiane de support ?).

■ **Un premier programme centré sur la tour « Maubergeon » et ses abords**

La tour magnifiquement appareillée, articulée, voûtée, décorée par l'architecte Guy de Dammartin entre 1384 et 1401 est inachevée, et c'est un miracle que la statuaire extérieure, privée de ses dais architecturés, soit encore conservée. Les hypothèses la concernant ont évolué ces dernières années. On a mis en doute, par exemple, la théorie longtemps en vigueur d'un enveloppement intérieur et extérieur de la tour du duc Guillaume le Jeune construite dans les années 1100. Surgit désormais une autre question : où est la tour mise en œuvre par Alphonse de Poitiers à partir de 1243 comportant - d'après la comptabilité de chantier - 18 fenêtres, des encadrements de portes, une nouvelle charpente, ajoutant (sur le front oriental ?) un important bâtiment en appentis, un « degré » extérieur et probablement un jardin d'agrément soutenu par un mur dans le comblement de l'ancien fossé ? Il est évident que bien des structures du sous-sol, où on installa à la fin du XIVe siècle des piliers pour soutenir une masse accrue, sont antérieures à ces supports. Les sondages et études du bâti, programmées en 2020 dans les sous-sols de la tour, permettront de renouveler totalement la connaissance dans le domaine. Faute de pouvoir étudier l'emplacement que

l'on suppose à la cuisine (lourdement transformée en chaufferie), une exploration de la citerne sera confiée aux archéologues/spéléologues d'Arkémine. Enfin, après enlèvement des cloisons, contre-cloisons, sols et autres aménagements parasites par la Ville et grâce au suivi d'un architecte du patrimoine, une étude du bâti à l'étage supérieur sera menée au premier étage, au-dessus du magnifique rez-de-chaussée voûté et visitable. Plusieurs fenêtres et cheminées d'origine (fin XIVe siècle) ont été condamnées mais subsistent possiblement. Une attention particulière sera portée aux enduits et aux vestiges de polychromie, mais sans grande illusion car les piquetages furent assez radicaux aux XIXe –XXe siècle.

On l'aura compris, les opérations ainsi définies, et dont la faisabilité est soumise à de fortes contraintes techniques autant qu'à l'investissement de partenaires extérieurs à l'équipe universitaire, ne constituent qu'une étape. De plus, les investigations archéologiques, d'autant moins négligeables qu'elles seront l'occasion d'un chantier école de l'université de Poitiers et du CESCМ en milieu urbain, ne représentent qu'une partie du programme de recherche. En effet, le PCR rassemble un grand nombre de chercheurs, ce qui permet de réfléchir collectivement sur le temps long, de l'Antiquité tardive à la Révolution, d'explorer les sources à nouveau frais, d'interpréter signes, armoiries et allégories, de regarder l'ensemble du quartier, de constituer un SIG large et consensuel, de mettre en perspective avec des sites comparables, tant en France qu' à l'étranger, ce qu'on pourra percevoir de l'articulation des différents « programmes » auliques (XIe siècle et avant, XIIIe siècle et XIVe siècle ...)

Andrault-Schmitt Claude et Prouteau Nicolas

Antiquité,
Moyen Âge,

POITIERS

Les Rivières de Poitiers

Prospection thématique subaquatique

Période récente

L'année 2019 fait suite à quatre années de prospections inventaires puis thématiques sur les rivières de Poitiers. Des prospections en kayak, subaquatiques et sonars ont été réalisées durant ces campagnes, ainsi que des analyses dendrochronologiques et radiométriques. Ces opérations ont fait l'objet chaque année de rapports rendus au Service Régional de l'Archéologie de Poitiers (voir : Gorin et al. 2015 à 2019). Ces opérations de terrain sont organisées dans le cadre d'une thèse de doctorat sur « Poitiers et ses itinéraires fluviaux et terrestres, des premières phases urbaines jusqu'à la fin du XVIIe siècle ». Cette année 2019 a été principalement décernée à la rédaction de la thèse de doctorat, ainsi qu'à

la synthétisation et à la valorisation des résultats des cinq années de prospections sur les rivières de Poitiers. Des subventions ont été demandées à la Drac Nouvelle-Aquitaine pour des analyses radiométriques concernant quatre échantillons de bois gorgés d'eau. Ces échantillons provenaient de deux sites sur le Clain à Poitiers, à savoir : le pont de Rochereuil et les vestiges d'une chaussée de moulin située en amont du pont Joubert.

La chaussée du moulin, en face de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers est découverte en 2015 en prospection inventaire. D'abord identifiée comme un éventuel point de franchissement, les recherches archéologiques supplémentaires, couplées



Poitiers - Les Rivières de Poitiers

Fig. 1 : Vue du vestige barrant le cours du Clain depuis la rive gauche et (à droite) deux plongeurs (T. Hoffman et C. Gorin) se préparant à une intervention subaquatique sur la structure (clichés : C. Gorin et J-F Mariotti)

aux recherches archivistiques, planimétriques et iconographiques ont permis de révéler qu'il s'agissait de la chaussée d'un moulin médiéval. La conservation particulièrement bonne de la chaussée nous a poussé à mener de plus larges investigations archéologiques (fig. 1). Les prospections subaquatiques réalisées sur le site ont alors permis de découvrir 24 pieux implantés en amont de la structure. Les relevés topographiques réalisés montrent une structure irrégulière, de 50 m de longueur et entre 3 et 4 m de largeur. Sept pieux ont été prélevés : deux pieux ont été datés de 1043-1107 (A4) et 1139-1143 (A3) par dendrochronologie, puis trois par radiométrie : 1117-1222 (A1), 1274-1320 (A8) et 1190-1279 (A10). Les deux pieux A8 et A10 ont été datés dans le cadre de la prospection 2020. Ces résultats s'accordent sur une date d'abattage des bois à partir du début du XIII^e siècle pour les plus précoces et début du XIV^e siècle pour les plus tardifs. Ces résultats indiquent probablement plusieurs phases de mise en place des pieux avec des réparations et reconstructions de la chaussée au cours de son utilisation. L'emplacement du moulin n'a cependant pas pu être identifié pour le moment, il se situerait probablement (selon l'orientation de la chaussée) du côté de la rive gauche de la rivière, peut-être à l'emplacement de la berge actuelle. Ce site constitue en tout cas la première chaussée de moulin médiévale

retrouvée archéologiquement à Poitiers¹ et se trouve en plein cœur de la ville. Ce vestige soulève encore de nombreuses interrogations qui nécessiteraient de nouvelles interventions (sondages, fouilles), même si les premiers résultats permettent déjà de mesurer l'importance de ce site archéologique.



Poitiers - Les Rivières de Poitiers

Fig. 2 : Vue du dessous de l'arche centrale du pont de Rochereuil actuel et de quelques vestiges sous celui-ci : (au premier plan) des blocs de tailles diverses avec des pieux et (sur la partie droite) un bloc de béton de chaux sous lequel est visible le début d'un radier avec des blocs alignés (cliché : C. Gorin).

¹ Les textes mentionnent des moulins à partir du XI^e siècle à Poitiers, mais c'est la première chaussée médiévale retrouvée archéologiquement à Poitiers

Le second site étudié cette année concerne les vestiges présents sous le pont de Rochereuil actuel, composés principalement de pieux (57 pieux), du départ d'un radier en grande partie recouvert et de blocs. Ces vestiges ont été topographiés en 2017 et dix pieux ont été prélevés en 2018 pour réaliser des datations dendrochronologiques et radiométriques. Les datations en 2018 ont permis de révéler une date d'abattage des pieux P13 et P16 entre 1802 et 1938. Cette année, deux datations radiométriques supplémentaires ont permis de dater six pieux qui avaient préalablement été déterminés comme synchrones par l'analyse dendrochronologique (bien que cette dernière n'ait pas permis de proposer de datation en 2018). Ainsi les pieux P25, P34, P46, P64, P70 et P78 auraient été abattus entre 1800 et 1940 selon les analyses radiométriques. L'ensemble de ces datations, portant sur huit échantillons des pieux sous le pont de Rochereuil, montrent que ces bois ont été abattus entre 1800 et 1940 et correspondent à la reconstruction du pont actuel durant l'hiver 1899. Ces pieux, bien que correspondant à seulement 8 pieux sur 57 sont pour la majorité alignés sur les mêmes rangées. Ces résultats semblent montrer que ces pieux auraient servis de

atardeaux pour la mise en place des piles actuelles du pont de Rochereuil. Le vestige d'un ancien radier a d'autre part été observé sous le pont, en grande partie caché par le substrat (fig. 2). Il serait intéressant de dégager ce vestige pour en savoir plus sur sa fonction et son organisation (sondage). Il ne semble pas, en tout cas, correspondre à un aménagement lié au pont de Rochereuil actuel, puisqu'il n'est pas dans l'alignement du tablier du pont. Mise à part ce vestige, il semble qu'il reste peu de traces d'un pont de Rochereuil antérieur (mentionné depuis le XIIe siècle puis fortifié aux XIVe et XVe siècles²) et d'un gué mentionné à deux reprises dans le courant du XIXe siècle³.

Gorin Camille

2 Recherches archivistiques réalisées dans le cadre de la thèse de doctorat qui sera rendue en fin d'été 2020.

3 Gué mentionné par le Père de la Croix (ADV, Fonds De La Croix, carton A52 ; carton A10) et lors de la reconstruction du pont (coupure de presse de l'inauguration du pont de Rochereuil 13/08/1899, FRAD86_16J3_121).

Antiquité,
Moyen Âge,

POITIERS

8 rue des Arènes Romaines et 31bis rue de Magenta

L'étude des vestiges de l'amphithéâtre romain de Poitiers s'est poursuivie en 2018 sur l'emprise du quart nord-est de l'édifice. Les recherches ont porté plus particulièrement sur les parcelles du n° 31Bis rue de Magenta et du n° 8 rue des Arènes romaines. Elles ont permis de compléter les observations des années précédentes sur les structures antiques et médiévales relevées dans les parcelles voisines, au n° 29 rue de Magenta et au n° 10 de la rue des Arènes romaines.

Au n° 8 de la rue des Arènes romaines (BM 94 ; 96), un ancien logis du XVe siècle conservant son escalier d'accès hors-œuvre, est implanté sur les soubassements antiques situés à proximité de la façade dont le tracé est en partie pérennisé par cette rue. Ce logis, identifiable sur plusieurs représentations des ruines antiques avant les transformations du milieu du XIXe siècle, comporte une cave voûtée d'environ 20 m² et de 3 m de hauteur par rapport au sol actuel. Elle est aménagée dans un caisson antique qui supportait les structures de l'un des escaliers conduisant aux étages supérieurs des gradins (travée 12). Le percement d'un mur rayonnant de 1,50 m de largeur a permis l'extension de la cave dans la travée voisine de l'amphithéâtre (travée 13). Le décaissement important du substrat argileux dans ce couloir offre désormais un point de vue inédit sur le radier de fondation du 7e mur elliptique précédant le mur de façade.

Ce logis disposait également d'un accès aux caves désormais situées dans la propriété voisine du 31Bis

rue de Magenta comme l'attestent une porte aux piédroits chanfreinés aujourd'hui bouchée.

Dans cette parcelle, située en cœur d'îlot (BM 91), une cave de près de 11 m de longueur et d'environ 3,50 m de largeur occupe une section de l'une des galeries de circulation annulaire du rez-de-chaussée de l'édifice de spectacle. Là encore, les travaux de décaissement du substrat argileux sur l'ensemble de ce secteur ont mis à nu la fondation des murs et des piliers du couloir antique dans les travées 11 et 12. Ces derniers ont été construits en tranchée aveugle



Poitiers - 8 rue des Arènes Romaines et 31bis rue de Magenta
Vestiges de piliers antiques aux angles de la cave médiévale
(travée 12 de l'amphithéâtre), cliché c. Belliard



Poitiers - 8 rue des Arènes Romaines et 31bis rue de Magenta
Fondation et base de l'élévation du 7e mur annulaire proche du mur de façade de l'amphithéâtre (travée 13), cliché, C. Belliard.

dans l'encaissant argileux sur 0,70 m à 1,10 m de profondeur. Le parement en petit appareil allongé de l'élévation des piliers assurant la retombée des arcs du couloir demeure visible au contact de la voûte en berceau plein cintre de la cave. Ce voûtement conserve par ailleurs le négatif des cintres en bois mis en place pour sa construction ainsi que de larges soupiraux liés à son fonctionnement.

Ces nouvelles investigations ont permis d'affiner la vision du réseau de caves de ce quartier comportant un fort potentiel archéologique et d'appréhender également les modalités d'appropriation de l'infrastructure de l'amphithéâtre de l'antique *Limonum*.

Belliard Christophe



Poitiers - 8 rue des Arènes Romaines et 31bis rue de Magenta
Cave aménagée dans une section d'un des couloirs annulaires de l'amphithéâtre (travée 11 et 12), cliché, c. Belliard.

PORT-DE-PILES Carrière de Bois Sapin – Phase 1

Notice non parvenue

Lestronne Harold (EP)

Néolithique

ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ Les Héronnières

Les investigations archéologiques menées sur le projet d'aménagement d'une ZAE aux Héronnières, sur la commune de Roches-Prémarie-Andillé, n'ont livré que peu de vestiges archéologiques, essentiellement mobiliers et uniquement en position dérivée. Ces vestiges marquent une fréquentation du plateau durant la fin du Néolithique voire le tout début de la Protohistoire et confirment la forte implantation de ces populations dans ce territoire de la Vienne dont jusqu'à présent les plus proches témoins se situaient sur l'autre versant de la vallée du Chézeau.

La position géographique du projet, en sommet de plateau, si elle constitue une position topographique

favorable à l'implantation de certaines populations (position dominante sur une vallée) est malheureusement également favorable à l'érosion, qu'elle soit naturelle (forte déflation éolienne par exemple) ou mécanique. Ainsi, il est aujourd'hui tout à fait impossible de se prononcer sur la nature de l'occupation de ce secteur.

En effet, si aucune structure en creux de nature anthropique pouvant être liée aux rares vestiges mobiliers mis au jour n'a été observée, l'érosion importante a pu en faire disparaître toute trace.

Connet Nelly

SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAX Rue du Bocage et rue du Champ de Foire

Le projet de construction de maisons individuelles par la commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, rue du Bocage et rue du Champ de Foire, est à l'origine

d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Située au nord-ouest du bourg, l'emprise du projet

est implantée sur un plateau calcaire dominant la rive droite de la vallée du Clain. Elle correspond à deux parcelles contiguës, occupées respectivement par un ancien terrain de football et une aire de détente. L'ensemble couvre une surface de 9 407 m².

Localisée à 150 m au sud-est de l'établissement laténien des Gains, fouillé en 2010 (Maguer, 2014), l'intervention menée n'a pas révélé d'indice archéologique autre qu'un fossé et une fosse indéterminés. Ces résultats corroborent et complètent les données établies lors des précédents diagnostics effectués sur les parcelles septentrionales en 2006 (Pichon, 2006) et en 2015 (Maguer, 2015). Les différentes opérations témoignent d'une absence d'aménagement à l'arrière de l'enclos gaulois dont l'accès se faisait par l'ouest. Elles révèlent également que ces terrains n'ont pas été investis depuis cette période. L'occupation semble s'être développée

principalement vers l'ouest, comme l'illustre une vaste *villa* mise en évidence à 500 m du site des Gains (Maguer, 2006). Les terres orientales ont été, semble-t-il, délaissées au profit de ces espaces occidentaux, bénéficiant de leur proximité avec le Clain, voie de communication naturelle majeure. Les principaux sites répertoriés sur la commune sont majoritairement implantés le long des grands axes de communication en présence (rivière et voies). Au Moyen Âge, la présence de la commanderie de l'Hopiteau, située à une vingtaine de mètres à l'est de l'emprise, permet de rendre compte d'un environnement encore largement rural, ces établissements étant avant tout de vastes exploitations agricoles. De l'âge du Fer à nos jours, il semble ainsi qu'il n'ait été fait qu'un usage agricole de ces terres.

Leconte Sonia

SAINT-MARTIN-LA-PALLU

Varenes, La Tourette de Luché

A trois kilomètres au sud-est de Mirebeau, et à 2,5 km au nord-est du bourg de Varenes, *La Tourette* est un lieu-dit situé en haut de coteau, à une altitude atteignant 151 m, dominant au sud la plaine de Neuville et à l'ouest le vallon du ruisseau le Chaudour, affluent de la rivière la Pallu. Dans ces deux directions, la dénivellation atteint une cinquantaine de mètres. Le site occupe la bordure occidentale d'un massif de tuffeau, il se décline en trois dimensions :

- Une occupation de surface sous forme de trous de poteaux, de murs, de fosses et de silos,
- Plusieurs grandes cours excavées à ciel ouvert ou « carries »,
- Des réseaux souterrains composés d'une trentaine de salles et autant de galeries.

Les études et analyses indiquent une chronologie d'occupation du IXe au XVIe siècle. La première installation se limite à un fond de cabane carolingien. Aux Xe-XIIe siècles, commence le creusement des galeries et salles souterraines. En surface, des bâtiments sur poteaux mais aussi certains en pierre, couverts de tuiles, sont érigés. A la fin du Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècles ?) de grandes cours ou « carries » sont excavées. Au XVIe siècle, le site est arasé, les cavités sont volontairement comblées dans leurs parties supérieures.

Le sondage réalisé en 2019 concernait deux puits d'extraction du réseau souterrain situés en haut de coteau, profonds de 6,70 m et 5,90 m.

La quasi-absence de structures et de mobilier en surface confirme bien que nous nous trouvons en limite d'occupation, comme l'avaient suggéré une fosse isolée découverte à proximité et la prospection géophysique de 2013 réalisée en haut de coteau, dont les sondages induits s'étaient révélés négatifs.



Saint-Martin-la-Pallu - Varenes, La Tourette de Luché
Vue aérienne (cliché : C. Beauval, Archéosphère)

La position des deux puits d'extraction en bordure de la « cour Baron » montre toutefois leur ancienneté. En effet, si la cour avait existé ils se seraient révélés inutiles pour l'extraction de la roche. Il est acquis que l'érosion fait lentement reculer le bord de cette cour, et il est probable que la « cour Baron » est le vestige d'une carrière disparue, autrefois entourée de cavités anthropiques.

Certes tous deux circulaires et à la jonction de plusieurs entités architecturales (salles, galeries), les puits d'extraction divergent par une caractéristique : fermeture supposée en surface pour l'un, feuillure inférieure de fermeture horizontale et conduits d'aération verticaux réservés dans la paroi pour l'autre.

Vivier Daniel

SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

Pied Griffé

La campagne de fouille 2019 de la carrière de sarcophages de Pied Griffé (Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne) avait pour objectif d'une part d'avancer au maximum le dégagement de la carrière, d'autre part d'approfondir les recherches à l'extérieur en direction de la rivière.

La fouille rapide des remblais d'extraction a permis de mettre au jour plusieurs mur(et)s de soutènement des déblais construits avec des ratés d'extraction ou de taille, apportant de nouvelles données sur la gestion des matériaux et de l'espace au sein de l'espace contraint de la carrière, 3 à 4 m sous le niveau de sol extérieur. L'entrée de la carrière a enfin été repérée : le coteau a été entaillé sur 1 m environ depuis le sol extérieur, ce qui a conduit à l'éboulement d'une terre argileuse que les carriers ont talutée de sorte à aménager, en y ajoutant des déchets d'extraction, une première rampe dans ce secteur de la carrière.

Les parois septentrionales de la carrière ont également été mises au jour ; elles présentent des négatifs de cuves et de couvercles disposés horizontalement et verticalement, très bien conservés, et qui permettent de préciser la chronologie de

l'exploitation et le nombre de blocs produits. Au droit de l'entrée de la carrière au niveau du sol a été mis au jour l'empreinte d'un couvercle en cours d'extraction qui s'est brisé lorsque les carriers forçaient son détachement à l'aide de coins. Il s'agit du second exemple de ce type connu dans la région (l'autre est situé dans la vallée de la Manse en Touraine, il s'agit d'un bloc de cuve brisé de la même manière).

A l'extérieur de la carrière, un géomorphologue de l'Inrap de Tours a réalisé une série d'observations qui permettent de mieux caractériser le dépôt sédimentaire (naturel ou anthropique). Un sondage subaquatique a été réalisé par des plongeurs du SRA de Poitiers à un des endroits supposés de chargement des sarcophages ; un sondage limité sur la berge a permis de compléter ces observations. Aucune construction en bois ou en pierres n'a été repérée mais plusieurs indices témoignent de l'aménagement de la zone (remblais, surface de circulation) ; des recherches complémentaires auront lieu en 2020.

Morleghem Daniel



Saint-Pierre-de-Maillé - Pied Griffé
Vue générale de la carrière à la fin de la campagne 2019 - cliché Daniel Morleghem

SAINT-RÉMY-SUR-CREUSE

La Tour de Gannes

Les recherches sur le site de la Tour de Gannes dans la commune de Saint-Rémy-sur-Creuse (86) ont été réalisées en 2019 dans le prolongement de l'étude de ce site entamée dans le cadre d'un mémoire de Master II Civilisation, Histoire, Patrimoine et Sources soutenu à l'Université de Poitiers en septembre 2018.

Elles ont été fractionnées en deux opérations distinctes : une campagne de fouille programmée suivie d'une prospection géoradar.

Le village de Saint-Rémy-sur-Creuse est localisé à 15 km au nord-est de Châtelleraut, dans le département de la Vienne, sur la rive gauche de la Creuse. Il se développe au pied du plateau sur lequel sont relativement mal conservés les vestiges d'un château fondé en 1184 par Richard Cœur de Lion alors comte du Poitou et duc d'Aquitaine et auquel il a adjoint une ville neuve libre. Sa durée de vie est courte puisque ce dernier est détruit par une coalition de seigneurs locaux dès le début du siècle suivant, aux alentours de 1204. Ils profitent ainsi des forfaits de Jean Sans Terre pour se rallier au roi de France et supprimer ce point de contrôle Plantagenêt qu'ils jalouaient en raison des franchises de sa ville neuve.

Les premières données récoltées en 2018 faisaient état d'un complexe castral composé a minima d'une tour maitresse, dont seul subsiste l'angle sud-ouest, et d'au moins un bâtiment dans son prolongement vers le sud, le tout circonscrit dans un rempart enserrant la pointe septentrionale du plateau sur lequel il est installé.

Les découvertes de cette année complètent un peu plus le plan général du site par l'ajout d'un second bâtiment, lui aussi localisé dans le prolongement de la tour de Gannes vers le sud. L'interprétation de sa fonction est cependant limitée par son fort taux d'arasement.

Cet édifice surmonte un réseau souterrain mis au jour « grâce » à l'effondrement sommital de l'une de ses galeries. Cette découverte et une première exploration de ses couloirs et salles apportent les premières données concernant la mise en œuvre du château depuis la phase d'extraction de la matière première et confirment l'idée selon laquelle le choix de cet emplacement résulte en partie de la possibilité d'y extraire les matériaux nécessaires à sa construction dans un souci d'économie de chantier. Ces premières observations restent superficielles en raison de sa découverte à la fois fortuite et tardive et nécessiteraient une étude plus poussée dans les années à venir.

La prospection Géoradar, quant à elle, confirme le potentiel du site et apporte de nouveaux questionnements concernant sa composition et son organisation par la mise en évidence d'anomalies pouvant être interprétées comme de potentielles maçonneries qu'il conviendra de tester lors des campagnes de fouilles à venir.

Corfmat Emmanuel

SCORBÉ-CLAIRVAUX

Le château du Haut-Clairvaux

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Prouteau Nicolas

SILLARS

Les Groges

Déposé par la société FACO, le projet d'extension d'une carrière, sur la commune de Sillars, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'emprise du futur aménagement comprenait trois zones distinctes, disposées de part et d'autre de la voie communale n°3. L'opération a été réalisée du

lundi 23 septembre au vendredi 11 octobre 2019, sur une surface de 8,5 ha.

L'intervention archéologique, réalisée au lieu-dit Les Groges, sur la commune de Sillars, atteste d'une fréquentation des lieux de la période néolithique au haut Moyen Age. Les principaux vestiges mis en évidence n'ont été qu'entr'aperçus en limite d'emprise.

Ils se concentrent en deux zones privilégiées, sises de part et d'autre du vallon de la Chaise. Dans chacun des cas, l'indigence du mobilier et le peu d'éléments discriminants ne permettent pas d'établir une datation précise des vestiges. Les rares fragments céramiques recueillis se réfèrent respectivement au Néolithique récent/Bronze final et au Xe siècle.

Les vestiges les plus anciens résident sur le rebord du plateau calcaire, au sud-ouest de l'emprise, et correspondent à 25 structures en creux, principalement représentées par des fosses et des trous de poteaux. Ces dernières pourraient témoigner de la présence d'un habitat. Cependant le plan d'ensemble ne permet pas de discerner une organisation particulière. Les rares éléments mobiliers associés se rapportent majoritairement à la Préhistoire récente/Protohistoire ancienne sans qu'il soit possible de trancher entre ces deux périodes. Parmi les structures identifiées, une fosse a également livré du mobilier daté du premier âge du Fer.

L'occupation médiévale se localise, quant à elle, au nord-est du projet à une altitude de 110 m NGF. Cette dernière est matérialisée par un ensemble de 15 trous

de poteaux ainsi que par des portions de fossés. L'indigence du mobilier, associée à une faible densité des structures, ne permet pas de cerner précisément la nature de l'occupation. Il pourrait s'agir des vestiges de bâtiments légers, liés à une zone d'exploitation agricole (enclos pour le bétail, appentis ou toutes autres petites structures agraires, vouées aux travaux des champs, aux récoltes, à l'élevage). Le caractère resserré et restreint de l'occupation pourrait également suggérer qu'il ne s'agit là que de structures périphériques inscrites en marge d'une occupation principale se développant plus à l'ouest, hors de l'emprise.

Enfin, l'opération a mis en évidence quelques structures annexes éparses (fossés parcellaires, fosses isolées) ainsi que du mobilier néolithique (céramique, lithique) dont un lot de silex (éclats de façonnage) en position primaire, scellés par les dépôts sédimentaires comblant le fond du vallon de la Chaise. Ces données témoignent donc d'une importante fréquentation de l'ensemble de ce secteur depuis la Préhistoire récente.

Leconte Sonia

Néolithique,
Âge du Bronze

SMARVES Chemin du Mauroc

Le projet de création d'une usine d'eau potable, Chemin du Mauroc, à Smarves, dans la Vienne, est à l'origine du diagnostic mené du 14 au 16 janvier 2019 sur une emprise de 5 003 m².

Il se situe 215 m à l'est du cours du Clain, qui décrit à cet endroit une courbe évitant les contreforts bajocien du plateau de Saint-Benoît.

Dans l'angle sud-ouest de l'emprise, la présence d'une ligne aérienne, et la mise en place d'un nouveau transformateur électrique, ont tronqué une petite partie de l'emprise. Les tranchées ont été réalisées parallèlement à cette ligne électrique.

Sept tranchées ont été réalisées, couvrant, fenêtres comprises, 11,2 % de l'emprise.

Sous une couche de terre arable d'une trentaine de centimètres, le socle est varié : altérites, lambeaux de terrasse alluviale du Clain ; colluvions holocènes.

Au sud, en tranchée 1, une fosse de forme irrégulière, de 0,95 sur 1,40 m et profonde de 0,32 m, a été testée sur un quart. Six tessons de céramique ont été recueillis en surface ou dans le comblement. Ils sont de petite taille (poids total 77 g) et d'aspect roulé, mais pourraient être datés du Néolithique final

ou des premiers temps de l'âge du Bronze. À quelques mètres, un autre tesson, de très petite taille, a été retrouvé, mais a priori hors structure. Les ouvertures réalisées du côté nord de la tranchée n'ont pas permis de mettre au jour d'autres structures ou mobilier.

En tranchée 3, 28 m au nord de cette première fosse, un ensemble de sept trous de poteaux a été relevé. Les fosses d'implantation des poteaux sont similaires, d'une soixantaine de centimètres de diamètre, et profondes, pour les deux qui ont été testées, de 25 à 30 cm. Des pierres de calage sont visibles dans chacune des fosses d'implantation. Le caractère «brassé» des comblements et des pierres, et l'absence de négatif des poteaux, semblent indiquer que les poteaux ont été arrachés. Le caractère «frais» du sédiment de comblement et la présence d'un petit éclat de verre incrusté indique une datation bien plus récente que les quelques indices archéologiques relevés en tranchée 1. Le bâtiment, a priori rectangulaire et de 7 m sur 10 m, ne peut toutefois être daté plus précisément.

Kerouanton Isabelle

VENDEVRE-DU-POITOU

Rue de la Pierre qui Vire

Sur la commune de Vendevre-du-Poitou, rue de la Pierre qui Vire, le projet d'un lotissement a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

Cette prescription portait sur une surface de 5 953 m². Le chantier s'est déroulé durant trois jours, du 18 au 20 juin 2019.

Les parcelles concernées se situent à l'ouest du bourg, rue de la Pierre qui Vire sur une colline qui domine le paysage (vue panoramique).

Les tranchées archéologiques ont atteint un substrat calcaire, dont les bancs altérés sont orientés nord-sud et recouverts par des argiles limoneuses brun gris clair pouvant contenir un peu de mobilier (tessons de céramique, silex...).

Ce mobilier est chronologiquement hétérogène, allant du Moyen Âge (Xe - XIIe siècles) à l'Antiquité (Ier siècle avant J.-C. et du Haut-Empire) et même à la Préhistoire (fragments de silex).

Aucune structure associée à ce mobilier n'est présente dans les tranchées ce qui nous laisse supposer que ces parcelles se situent en marge de l'habitat, notamment en périphérie de l'agglomération romaine des Tours Mirandes.

Durant l'Antiquité, ces parcelles pouvaient être vouées à la culture (anciens labours).

Pellissier Julien

Antiquité

VERNON

1 rue du Château

Le diagnostic archéologique réalisé 1 rue du château commune de Vernon dans la Vienne avait pour objet d'évaluer le potentiel de l'emprise au préalable à la construction d'un bâtiment métallique pour un musée de l'automobile.

Deux tranchées ont été réalisées permettant l'observation des marges d'une occupation antique qui se situe davantage vers l'ouest du bourg actuel.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

*Protohistoire,
Néolithique,*

VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Rue Firmin Petit

Antiquité

La fouille archéologique préventive de la rue Firmin Petit à Vouneuil-sous-Biard, commune située à l'ouest de Poitiers dans le département de la Vienne, s'est déroulée durant deux mois et demi à l'automne 2019 et a mobilisé une équipe de six archéologues sur un peu plus d'un hectare.

L'emprise de la fouille se positionne, à une altitude proche des 110 m NGF, sur les plateaux calcaires du Jurassique qui s'étendent au nord-ouest de Poitiers. Elle se situe à peu près à égale distance de trois cours d'eau : l'Auxance et la Boivre, respectivement au nord et au sud, et le Clain à l'est. Plus précisément, le site se trouve au sein d'un vallon sec correspondant à un espace d'accumulation sédimentaire. Il est nourri des matériaux arrachés aux plateaux immédiatement environnants, mais il est également une zone de transit sédimentaire alimenté, depuis le sud, par les formations résiduelles constituées d'argiles brun rouge issues de l'altération des calcaires et, depuis le nord, par des

calcaires. Les profondeurs des structures, conservées après décapage, témoignent d'un arasement assez important provoqué par l'érosion naturelle due à la position du site et à la mise en culture des terres, au moins au cours du dernier tiers du XXe siècle.

Un peu plus de deux cents faits, des vestiges en creux pour la très grande majorité, ont été mis au jour et correspondent principalement à des trous de poteau et à des fosses, ainsi qu'à de plus rares fossés (fig. 1). Certains trous de poteau présentent des calages avec des blocs de calcaire et d'autres ont conservé le négatif de la pièce de bois. Quinze ensembles de trous de poteau définissent des plans de bâtiment ou des alignements de type palissade ou petite clôture. Six de ces unités architecturales forment des plans carrés ou trapézoïdaux à quatre poteaux porteurs dont la surface est inférieure à 4 m². Ils peuvent être assimilés à des petits greniers à plancher surélevé destinés au stockage de denrées. Sept ensembles ont une superficie de 10 à

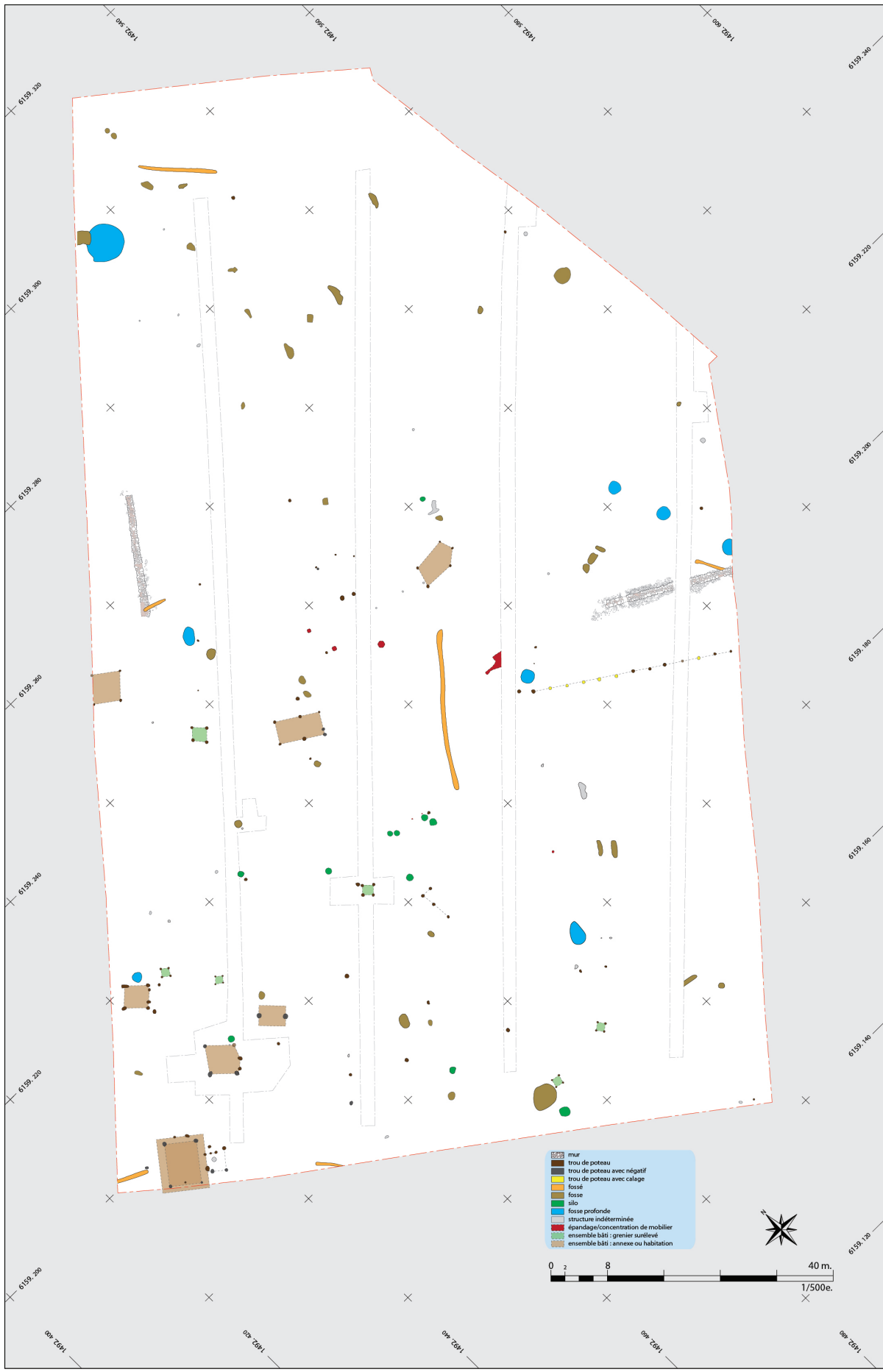


Fig. 1 : Vouneuil-sous-Biard - Rue Firmin Petit

50 m² et pourraient avoir servi d'annexe ou d'habitation pour les plus grands. Le bâtiment le plus imposant, situé dans l'angle sud-ouest du site, est composé de quatre poteaux porteurs présentant des négatifs. Ils définissent un rectangle, orienté nord-est – sud-ouest, de 6 m de long sur 4,50 m de large. La paroi rejetée est matérialisée sur deux côtés par deux paires de poteaux, moins profonds, marquant les chambranles des portes. À l'extérieur, un groupe de cinq structures pourrait matérialiser un système d'accès (fig. 2). À l'est, un alignement composé de onze trous de poteau forme une clôture à poteaux interrompus mesurant au moins 28,5 m de long, avec un espacement moyen de 2,39 m entre chaque structure. Cette palissade participe à la structuration du site, tout comme six fossés qui parsèment l'emprise mais qui ne forment pas d'enclos. Parmi les fosses, onze ont pu revêtir une fonction de silo (fig. 3). Ils sont concentrés dans le quart sud-ouest du site et quatre d'entre eux ont certainement fonctionné conjointement deux à deux. Deux silos contenaient des fragments de terre cuite ayant pu servir de bouchon ou d'enduit sur les parois. Huit autres présentent un profil en U ou en V et une profondeur supérieure à 1 m pouvant évoquer une fonction de puisard ou de puits d'extraction, voire de silo de très grande capacité.

Le mobilier céramique est particulièrement indigent mais se rapporte à quatre périodes dont trois anciennes : les débuts de l'âge du Bronze, le second âge du Fer, l'Antiquité et la période contemporaine. Néanmoins avec l'apport des datations radiocarbone, deux nouvelles phases chronologiques ont été identifiées, correspondant au Néolithique et au premier âge du Fer. Ces six phases sont, cependant, représentées de manière très inégale. Le Néolithique n'a été identifié que par trois mesures du 14C et des éléments de silex en position secondaire. Une seule fosse, déjà repérée lors du diagnostic, contenait de la céramique attribuée à l'âge du Bronze ancien et deux autres ont pu être

rattachées à cette période grâce au radiocarbone. Par contre, aucun bâtiment n'appartient à cette période. Deux unités architecturales, par la mesure du radiocarbone d'un charbon contenu dans l'un des trous de poteau de chaque ensemble, semblent appartenir au premier âge du Fer ; un grenier et un bâtiment de plan rectangulaire construit sur six poteaux mesurant 21 m². Son architecture se rapproche de certains ensembles du Bronze final mis au jour sur le site de Vert Nord à Chasseneuil-du-Poitou (86). En l'absence de mobilier associé, ces restes peuvent n'être que résiduels et l'alignement parfait entre la grande palissade, datée de La Tène, et le côté sud-ouest du second bâtiment tend à confirmer cette hypothèse. L'occupation de l'Antiquité pourrait être en lien avec la villa des Cassons située à quelques centaines de mètres plus au sud. La phase d'occupation la plus importante est le second âge du Fer et prend la forme d'un petit habitat rural ouvert. Il se compose d'une soixantaine de faits au minimum, dont six silos, une fosse profonde et une cinquantaine de trous de poteau constituant au moins trois greniers et quatre bâtiments de plus grandes dimensions. L'architecture de trois de ces derniers, sur plan centré, rappelle celle de certains bâtiments découverts sur le site des Gains à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (86). Ces vestiges demeurent lâches et leur extension n'a pu être perçue à l'intérieur de la zone fouillée. Bien qu'ils témoignent d'une longue occupation sur l'emprise du 35e collège de la Vienne, celle-ci reste malgré tout fugace pour la majorité des périodes chronologiques représentées et seule les traces du second âge du Fer sont le reflet d'une réelle occupation domestique pérenne et structurée.

Cousteaux Julien



Fig. 2 et 3 : Vouneuil-sous-Biard - Rue Firmin Petit

VOUNEUIL-SOUS-BIARD Pouzioux-La-Jarrie, RD 12

Le projet d'aménagement de la voirie (giratoire et bassin) nécessité par la construction du 35^{ème} collège de la Vienne est situé à l'entrée sud-est de Pouzioux-La-Jarrie (commune de Vouneuil-sous-Biard). L'emprise est une bande étroite de 20 m de largeur le long de la RD 12. Sur ce plateau calcaire au modelé assez doux, les traces d'occupations anciennes sont nombreuses.

Ainsi, au plus près du diagnostic, une quarantaine de mètres à l'est, les vestiges d'une occupation du Bronze ancien ont été mis au jour en 2018 et fouillés à l'automne 2019. De l'autre côté de l'emprise, une centaine de mètres au sud-ouest, c'est une *villa* du

1^{er} siècle qui a été fouillée à la fin des années 1970. Malgré un environnement archéologique qui apparaît comme prometteur, la seule structure observée est un fossé semblant avoir fonctionné jusqu'à l'époque moderne et contenant en surface quelques éléments mobiliers antiques. Au nord de l'emprise, des vestiges lithiques en position secondaire dans des colluvions représentent les reliquats d'occupations du Paléolithique moyen.

Connet Nelly

N°Nat.						N°	P.
206990	LE PAYS LOUDUNAIS	Prospection recherche diachronique	AGUILLON Vincent	BEN	PRD	-	

Néolithique

**LE PAYS LOUDUNAIS
Prospection recherche diachronique
(PCR Monumentalismes et territoires
au Néolithique entre Loire et Charente)**

Il faut, cette année encore, noter l'apport important d'un groupe d'environ 15 bénévoles regroupé sous la bannière Néodyssée

■ **1 - Le site de La Mangeoie – Saint-Léger-de-Montbrillais**

Trois prospections pédestres ont été engagées par notre groupe local Néodyssée entre novembre 2018 et octobre 2019 sur le site d'habitat de La Mangeoie, révélé par des inventions dues à François Renard dès la fin des années 1970 et qui a fait l'objet d'études géophysiques en 2019 dans le cadre du PCR – cf. 1.2

Le premier passage de novembre 2018 s'est concentré sur la partie nord du site. Il a révélé une belle diversité d'objets et de silex de natures diverses. Selon les zones, la densité va de 1 à 3 artefacts pour 100 m². Parmi ces objets lithiques, citons une belle pointe de silex noir pouvant être associée au néolithique moyen. Voici ce qu'en dit Pierrick Fouéré à la seule expertise photographique :

« Pour moi, il s'agirait d'un couteau à dos. Isolé, ce type d'outil n'est pas très datant, il peut exister dans tout contexte néolithique. C'est cependant le seul type de couteau qui existe pendant le Néolithique moyen régional ; après, au Néolithique récent et final à partir du milieu du IV^e millénaire, on trouve aussi des dos à retouche bifaciale, alterne etc... Il faut donc voir s'il y a d'autres objets sur le site, notamment des armatures. Si le site est uniquement néo moyen, il ne devrait y avoir que des armatures tranchantes à retouche abrupte (ce qui n'est pas le cas). Le problème est que les sites ont souvent été réutilisés à diverses époques et que le mobilier de surface compile l'ensemble de ces occupations. Seule une fouille d'ensemble clos permettra d'être plus précis ».

On peut noter aussi la présence de fragments de haches polies et quelques petits nuclei à lamelles en opale résinite, matériau assez présent sur le site et dont les gisements tourangeaux ou angevins sont situés à plus de 50 km de La Mangeoie.

Le fruit de deux passages dans la partie sud du site, en octobre 2019, a livré un bel échantillon lié au Néolithique récent et final (armature perçante et tranchante type Sublaines conforté par l'invention d'une belle lame pressignienne à encoches, trouvée par Victor Legrand lors de l'étude géophysique d'août 2019.

Pour le moment préservées au Musée Charbonneau-Lassay, ces collectes seront prochainement étudiées dans le cadre du PCR avant d'être remise à leurs propriétaires.

■ 2 – autres sites

Quelques prospections pédestres de surface ont de nouveau été organisées cette année grâce à l'autorisation délivrée par la Préfecture dans le cadre du programme de recherche et à celles des propriétaires. Elles ont permis de confirmer la présence de silex sur des sites révélés dans le passé.

■ 2.1 - Le petit Marais - Les Terres Noires – Chalais

Après les premières prospections inédites de 2016 et 2017, un nouveau passage en 2019 a permis de conforter la présence d'un site ayant vraisemblablement été occupé depuis le Mésolithique (plus de 5 artefacts pour 100m²). Il a livré encore quelques beaux échantillons d'armature et de nucleus.

■ 2.2 - Pied-de-Grue - Bournand

Après les prospections inédites de 2017 et la fouille de Marylise Onfray de l'été 2018 (voir bilan PCR 2018), de nouvelles prospections ont permis de compléter la remarquable collection de la sablière de Pied-de-Grue.

Parmi les éléments remarquables, une nouvelle série de lamelles provenant d'une industrie mésolithique et quelques éléments du Néolithique, notamment des tessons de poterie.

■ 2.3 - Le Bois l'Anglais – les Trois-Moutiers

SN2.6.20 – collection Aumasson

A l'occasion des festivités Néodyssée, une prospection pédestre a été organisée le dimanche 13 octobre 2019 par les bénévoles Néodyssée (François Renard et Francis Gaury) en lien étroit avec Fabien Loubignac, du SRA Vienne. Ce site près duquel a été trouvé dans le passé quelques objets issus du Néolithique, n'a pas révélé une grande densité de silex mais quelques trouvailles isolées dans la grande parcelle ne sont pas dénuées d'intérêt : armatures tranchante et perçante, grattoir, perçoir, fragment de lames pressigiennes etc.

Aguillon Vincent